

OCTOBRE 1905

22



Un long cortège s'en allait l'ensevelir.



Le Requiem de la Rose

Dessins de Melles A. J. et M. Pariset

I



UNE rose allait mourir.

Lentement elle se penchait sur sa tige; et, peu à peu, sa corolle pâissait.

En vain, les papillons et les abeilles avaient doucement essayé de la réchauffer sous leurs caresses.

En vain, les grands lilas blancs s'inclinant, avaient laissé tomber sur elle les quelques gouttes de rosée qu'ils avaient pieusement conservées, et qui brillaient au soleil comme des perles mystérieuses.

Le vent avait en vain essayé de redresser sa tige. La rose allait mourir!

Peu à peu, ses belles couleurs disparaissaient; ses feuilles tombaient, et les pétales de sa corolle s'écartaient lentement, comme pour mieux laisser s'envoler l'âme de la fleur avec son dernier parfum.

Les marguerites priaient, inclinant leurs couronnes virginales; les violettes pleuraient, cachées derrière des brins d'herbe, espérant encore, pourtant; elles pensaient que la rose était trop belle pour mourir, alors que le soleil brillait, que les feuilles poussaient encore, que l'hiver était loin et que, sous le gazon vert, les sources claires chantaient toujours.

Sur les branches, au fond de leurs nids, les oiseaux s'étaient tus; tous attendaient, anxieux, les yeux fixés sur la rose, qui pâlisait toujours. Les fauvettes étaient inquiètes; les rossignols baissaient la tête; les cigales, si bavardes d'ordinaire, ne soufflaient mot. C'était la première rose de l'année qui s'en allait ainsi; et tous se disaient que leur tour viendrait aussi d'aller, comme elle, dormir le grand sommeil.

Dans le ciel, les petits nuages de ouate attendaient, immobiles, sans savoir pourquoi le vent interrompait ainsi leur éternelle marche vers l'inconnu.

Tout à coup, dans ce grand silence des êtres et des choses, un soupir lent s'exhala, et sur tous, subitement, passa comme un parfum mystérieux. C'était l'âme de la rose qui s'envolait.

La fleur était tombée de sa tige, éparpillant sur le sol ses pétales flétris. Elle gisait sur le gazon, au pied du rosier sur lequel elle avait vécu et brillé; les autres fleurs avaient, d'un même mouvement, incliné la tête, comme pour lui dire un dernier adieu; les papillons avaient replié leurs petites ailes; et parmi les oiseaux, tout le long des branches et des buissons, aussitôt la triste nouvelle s'était répandue. La Rose, la première rose de la saison, était morte.

II

Et, le soir, au clair de la lune, dont les rayons argentaient les ailes et les calices, un lent cortège s'en allait l'ensevelir.

En tête, marchaient les lilas, dressant leurs hautes têtes comme des bannières; puis, un scarabée, très grave dans son habit de satin vert, ayant en main sa baguette de maître des cérémonies.

Les œillets, vêtus de velours grenat, venaient ensuite, suivis des pâquerettes, qui s'en allaient, penchant tristement leurs mignonnes collerettes bordées de rose et de bleu, et de deux cigales, battant de leurs cymbales une lente et douce mélodie; puis, comme une longue théorie blanche, les marguerites et les primevères; puis, les violettes, en leur habit de deuil, précédant immédiatement la morte qui, posée sur une large feuille verte et portée par deux grillons, semblait dormir. Quatre boutons d'or, très fiers, tenaient les cordons du poêle.

Ensuite, marchaient les autres fleurs, entre deux haies de sauterelles, armées de longs brins d'herbe; les papillons, dont la douleur faisait peine à voir; les mésanges, les fauvettes, les



Une fourmi avait creusé une tombe..

rossignols chantant une marche funèbre, et tous les autres oiseaux du voisinage. Des branches d'aubépine toutes blanches fermaient la marche, encadrant ainsi le cortège funèbre, sur lequel, en passant, les feuilles claires des amandiers, que le vent inclinait, laissaient parfois tomber encore, comme des larmes, des gouttes de rosée...

III

Une fourmi avait, au pied du rosier même, sur lequel la rose avait vécu, creusé dans la terre humide, un petit trou, où tranquille, elle pourrait dormir éternellement. Et la lune, éclairant maintenant toute la scène, ne laissait plus un seul coin d'om-



Puis, un à un, tous vinrent pousser un peu de terre dans la tombe...

bre. Sur sa feuille verte, la rose semblait même par instants, sous ses clairs rayons, revivre d'une vie mystérieuse et lointaine. Doucement les grillons qui la portaient, la déposèrent

dans la fosse, tandis que les cigales reprenaient plus triste et plus lente encore leur même mélodie, et que les violettes, les œillets, les primevères et les marguerites s'agenouillaient et priaient. Puis, un à un, tous vinrent pousser un peu de terre dans la tombe, non sans avoir d'abord pris cérémonieusement des pattes du scarabée un brin d'herbe trempé dans une source voisine, et que par trois fois chacun secouait pieusement sur la rose. Bientôt le petit trou fut entièrement comblé. Les lilas et les aubépines s'inclinèrent une dernière fois : c'était fini ! Le gazon allait de nouveau pousser là où dormait la fleur ; et quand le soleil viendrait encore briller dans le grand ciel bleu, peut-être même ne pourrait-on plus retrouver la place où l'on venait de l'ensevelir ; peut-être que personne ne se souviendrait d'elle ; pas même les papillons qui la pleuraient si fort.

IV

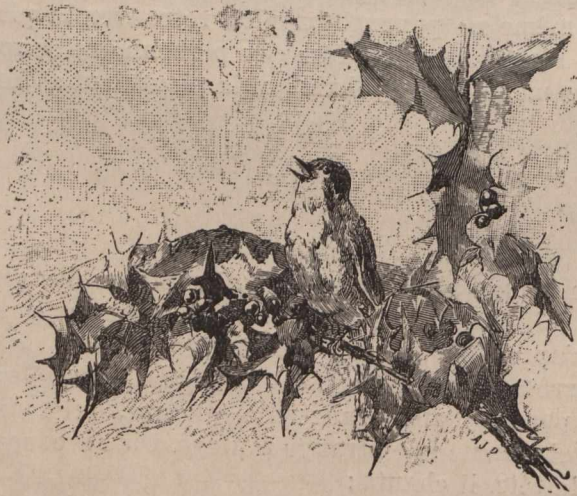
Tout le monde allait se séparer, quand un des rossignols fit un signe. Il allait parler. Le scarabée leva sa baguette ; tous aussitôt s'approchèrent ; un grand silence se fit. La source elle-même s'arrêta de murmurer. Le rossignol, perché sur un tronc de houx, poussa d'abord un trille éclatant, qui sembla monter dans le ciel comme une étrange fanfare. Puis secouant ses ailes, relevant la tête, il chanta :

“ Pourquoi pleurez-vous, ô mes sœurs aimées, ô fleurs, compagnes de notre vie ? Pourquoi vous arrêtez-vous de chanter, ô fauvettes ? Pourquoi, ô cigales, ne reprérez-vous pas vos joyeux refrains ? Essayez vos larmes ; ouvrez vos ailes. Le temps n'est plus de verser des pleurs ; et votre dernière plainte doit s'en aller avec la nuit, au jour qui va luire !

“ Nous naissons au printemps, sous une caresse d'or du soleil, et la nature entière se réveille avec nous. Nous sommes éternels comme elle. Nous sommes le parfum, la joie et la chanson. Nous sommes le grand renouveau, qui ne meurt jamais. Quand l'hiver vient, quand la neige tombe, couvrant la terre d'un grand linceul blanc, les fleurs et les oiseaux s'en vont,

“ mais pour revenir encore. Ils ne meurent pas; ils sommeillent,
 “ lent. Le premier rayon de soleil ouvre les ailes et redresse les
 “ fleurs. Les sources coulent, les feuilles poussent, les buissons
 “ verdissent, et les chansons recommencent.

“ C'est pourquoi je vous dis: ne pleurez pas. La rose n'est
 “ pas morte puisque d'autres roses vont pousser encore sur la
 “ branche où elle s'épanouissait. Elle dort. Elle va se réveiller.
 “ Poussez au contraire un long cri de joie et d'amour pour sa-
 “ luer et bénir cette continuelle renaissance des choses qui nous
 “ fait immortels.



Pourquoi pleurez vous ?

“ Nous ne passons pas. Nous sommes et nous restons. Dieu
 “ nous créa avec le monde; et nous vivons avec Lui et par Lui.
 “ Vous pouvez flétrir sur vos tiges, ô roses; vous pouvez sans
 “ crainte exhaler votre dernier parfum, ô violettes; vous ne
 “ tombez que pour vous relever plus belles encore.

“ Laissez donc, ô cigales, vos lentes et tristes mélodées. Dites-
 “ nous, au contraire, votre plus belle chanson. Chantez Dieu,
 “ le soleil; chantez les fleurs et leur parfum. Chantez la rose
 “ qui n'est plus, chantez celle qui va fleurir.

“ Regardez. La nuit s'en va. Au loin dans le ciel l'aurore ap-
 “ paraît. C'est le jour qui revient. Le soleil va luire. Déjà les

“ bourgeons s’ouvrent. C’est la vie qui recommence. C’est la
“ rose qui nous revient. La mort n’est qu’une apparence. La
“ vie comme Dieu est éternelle ! ”

Et comme si d’un seul coup l’ombre se fût déchirée, le soleil
éclata dans le ciel, inondant tout de sa lumière d’or.

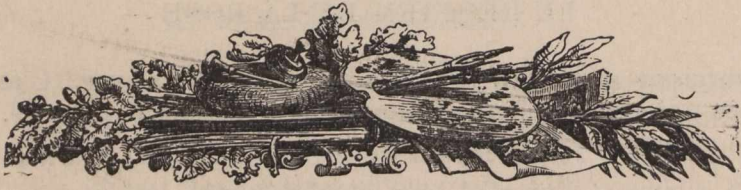
Les fleurs alors se redressèrent sur leurs tiges ; les sources
se remirent à couler, roulant leur eau claire comme du cristal ;
les oiseaux chantèrent ; la rosée perla le long des branches. Et
sur la branche où la rose était morte, un bouton perçant sa
coque verte venait subitement d’éclore.

M. Fernand Beissier.



JEUNE CANADIENNE

D'après une photographie de Laprès et Lavergne, 360 rue St-Denis, Montréal.



Par le Sang

Drame en trois actes et en vers

Avant-propos



L'EXPANSION coloniale semble être devenue aujourd'hui une condition de vie pour les nations. Depuis Christophe Colomb jamais pareille poussée vers les pays lointains n'avait ébranlé le vieux, voire le nouveau monde. Manifestement, les peuples se sont sentis à l'étroit dans les frontières de la vieille Europe, qu'ils ont trouvée insuffisante à employer les jeunes énergies développées par le progrès matériel et la soif de jouissance, qui en a été la suite. " Il nous faut exporter des hommes ou des marchandises," disait naguère un chancelier allemand Sans se trouver, hélas! dans cette impérieuse alternative, la France n'est pas restée indifférente en face de l'avidité des puissances voisines. Elle a compris que, sous peine de compromettre son avenir et de se voir fermer un jour tout débouché à son commerce et à son industrie, elle ne devait pas immobiliser ses forces à la frontière de l'Est; ni plus

longtemps rester l'arme au poing, l'oreille toujours tendue à écouter si l'heure ne sonnait pas d'une revanche indéfiniment reculée. Cherchez un dérivatif, avait dit Bismark à Ferry. Au fond le conseil était excellent. Si, par la force des circonstances, le français ne pouvait batailler et mourir pour son pays dans les plaines de l'Alsace, il pouvait le faire encore dans les forêts de l'Afrique centrale, et prouver ainsi que la sève de l'héroïsme n'était pas tarie dans ses veines. Non seulement, par ses expéditions en Afrique et en Extrême Orient, il allait montrer qu'il était encore très vivant, mais qu'il était capable de porter la vie à d'autres. "L'expansion coloniale, a dit justement M. de Lanessan, n'est que la manifestation de la vie des nations. C'est pour elle qu'en échange de ses produits notre vieille Europe apporta à toutes les contrées lointaines de l'Inde, de l'Océanie, de l'Extrême-Orient les ressources de ses idées et l'appui de son génie. Si l'on me demandait d'établir en millions la balance de cette double opération, je me bornerais à répondre qu'il m'importe peu de connaître ce qu'à coûté au peuple romain la conquête de la Gaule; il me suffit de savoir que la France actuelle est le fruit de l'expansion coloniale de Rome, comme l'Algérie, l'Indo-Chine, Madagascar, la Tunisie de l'avenir seront les fruits de l'expansion coloniale de la France."

Joseph de Maistre a dit: "Rien ne se fait sans les Français. A certaines époques ils ont pu être fous, ridicules ou atroces; mais ils n'ont pas moins été choisis pour être les instruments des plus grandes révolutions, qui se soient faites dans le monde." Or dans la grande révolution qui a précipité l'Europe sur les continents africain et asiatique, cette parole semble s'être réalisée une fois encore. Une fois encore les Français, en dépit de l'indignité notoire de leurs gouvernants, ont été élus pour être des soldats missionnaires, pour continuer les gestes de Dieu. Par une anomalie étrange, la France, qui se fait en Europe le porte-voix officiel de l'athéisme, reste en pays de mission le porte-voix du catholicisme. L'idée française se confond encore avec l'idée catholique. En tous cas, si nous nous bornons à l'Annam et au Tonkin, il n'y a pas de doute que la conquête de ces contrées, en 1883, ne se soit trouvée être une espèce de

croisade mettant fin à de longues et sanglantes persécutions et favorisant la diffusion de Christianisme.

Le signal des persécutions avait été donné, dans ces pays, par l'exil du P. de Rhodes, un des fondateurs de l'Eglise Indo-Chinoise, en 1546. Mais l'exil n'avait fait que rendre plus brûlant le zèle du missionnaire. Quelques temps après, sous sa chaude parole, dans une maison du faubourg St-Marcel, à Paris, naissait l'héroïque société des Missions Etrangères, dont les premiers membres ne tardaient pas à prendre le chemin de l'Indo-Chine, accourant au secours des Dominicains Espagnols. Ce renfort donna un merveilleux élan aux conversions; malheureusement il occasionna un redoublement de persécution. Prisons infectes, bastonnades, pilori, mutilations, chairs brûlées vives, ce fut un luxe de supplices inouïs. On vit des enfants et des femmes écrasés sous le pied des éléphants, transformés en bourreaux. Enfin, au déclin du 18ième siècle, Gia-Long, qui venait de réunir sous sa couronne l'Annam et le Tonkin, ayant été chassé de sa capitale par les Tayson, montagnards révoltés, et ayant été rétabli par les Français de Pondichéry, accourus à l'appel de Mgr Pigneau de Behaine, évêque d'Adran, il sembla que l'Eglise d'Indo-Chine avait trouvé son Constantin. Gia-Long appela en effet des officiers français, pour se fortifier contre les rebelles, et l'Eglise goûta trente ans de paix. Mais à partir de 1820, les successeurs de Gia-Long, Minh-Mang, Tieu-Tri, Tu-Duck firent de l'Indo-Chine la terre classique de la persécution. C'est avec une véritable frénésie qu'ils s'attaquèrent au catholicisme, et à ses représentants. En 1835, par exemple, M. Marchand fut pris, enfermé dans une cage haute de deux pieds et demi, sur trois de long et deux de large. Il y resta deux mois; après quoi il fut torturé avec des tenailles rougies au feu, puis dépecé vivant.

Les vaisseaux français, malgré la rareté de leurs apparitions, étaient encore une gêne pour ces féroces tyrans. Tieu-Tri eut une idée ingénieuse pour s'en débarrasser. Le 18 mai 1847, il imagina d'attirer à terre les marins de l'amiral Girault de Genouilly, mouillé devant Tourane, et de les massacrer tous dans un festin. Le complot une fois éventé, les deux bâtiments français détruisirent complètement la flotte tonkinoise.

La fureur de Tieu-Tri, devant ces justes représailles, alla jusqu'à la démence, et les chrétiens se préparaient à en porter les conséquences, quand il mourut quelques mois après. Tu-Duck, son fils et successeur, se chargea de poursuivre la vengeance. Il commença par mettre à prix les têtes des chrétiens, à 3,000 fr, chacune. En 1856, le vaisseau *Catinat* se trouvait devant Tourane. Il prit cette ville et détruisit l'arsenal; mais, s'étant retiré immédiatement après ce dégât, Tu-Duck se moqua de ces français "qui aboyaient comme des chiens, et fuyaient comme des chèvres." La détresse des chrétiens devint à ce point intolérable qu'en 1858, il fallut une nouvelle expédition franco-espagnole, qui détruisit les fortifications de Saigon, élevées par les français au service de l'aieul de Tu-Duck. Toutefois Tu-Duck ne se résigna à compter avec la France qu'après l'expédition de Chine, alors que l'amiral Charner, ramenant ses vaisseaux de la Mer Jaune, débarqua à Saigon, battit le despote annamite, et obtint la cession des quatre Provinces de la Cochinchine. Seulement les tergiversations, dont ce succès avait été précédé, n'étaient pas de nature à arrêter Tu-Duck dans ses exécutions sanglantes. A cette époque les martyrs se comptent par centaines. Citons Mgr Melchior, Mgr Retord, et ce jeune prêtre M. Vénard, dont il a été dit que les abeilles avaient voltigé sur ses lèvres, et que l'aile des colombes avait effleuré son front.

Mais Tu-Duck avait désormais les Français pour voisins.

Dans une nouvelle expédition, en 1867, ils s'emparèrent de tout le delta du Mekong, et inspirèrent au fils de Tieu-Tri une certaine crainte. A l'avenir les Européens furent au moins épargnés. Cependant la protection des chrétiens n'interdisait pas à la France de penser à ses avantages temporels. Etablie au sud de la presqu'île Indo-Chinoise, pourquoi n'aurait-elle pas tenté de monter plus haut, de s'assurer une voie fluviale, qui lui livrerait le commerce des provinces méridionales de la Chine? Ce fut le but des voyages de M. Dupuis au fleuve Rouge, et de la mission confiée (en octobre 1873) à Francis Garnier, laquelle se changea bientôt, par la force des événements, en expédition militaire, qu'on dirait empruntée à un roman de chevalerie.

Cent quatre-vingt un hommes, conquérant, en un mois, une contrée habitée par plusieurs millions d'âmes; de simples détachements d'une vingtaine de matelots prenant d'assaut des villes fortifiées; les conquistadors de Cortez et de Pizarre n'avaient pas fait mieux. Mais le dénouement fut triste. Le 19 novembre 1873, Garnier s'empara, avec une poignée de soldats, de la citadelle de Hanoï. Aussi audacieux que lui, ses lieutenants, MM. de Trentinian, Hautefeuille, Balmy d'Avricourt, enlevèrent, par une étonnante série de coups de main, les autres forteresses du delta. Mais, revenu de sa surprise, l'ennemi exécuta un retour offensif contre Hanoï. Non content de repousser les assaillants, Garnier se lança imprudemment à leur poursuite sur une étroite chaussée, à travers les rizières. Séparé bientôt de sa petite flotte, entouré d'ennemis, il tomba et ses hommes ne rapportèrent qu'un cadavre décapité. Le gouvernement français n'avait ni la volonté, ni le pouvoir sans doute de soutenir la tentative hardie de Garnier, et après un double traité politique et commercial avec l'Annam, le delta du fleuve Rouge fut évacué. Le traité était caduc, la paix menteuse. Sollicitée secrètement par la cour de Hué, la Chine entra en scène, réclama ses droits oubliés de suzeraineté; les mandarins prirent à leur solde les bandes rebelles du Yunnan, connues sous le nom de *Pavillons noirs*, à cause de la couleur des figures peintes sur leurs étendards. Les consuls français n'étaient plus en sûreté. Le 2 avril 1882, le *Drac* et le *Parseval* jetaient l'ancre devant Haiphong. Ils amenaient quelques centaines d'hommes, sous le commandement du capitaine de vaisseau Henri Rivière, connu déjà par une répression de canaques en Nouvelle Calédonie. Rivière, comme Garnier, fut bientôt dans la nécessité de s'emparer de la citadelle de Hanoï; mais une fois établi là, pendant un an, il se vit condamné à l'immobilité, grâce à l'incurie de son gouvernement, qui redoutait de prendre la responsabilité d'une expédition au Tonkin. Les *Pavillons noirs* finirent par croire qu'il était aisé d'expulser de Hanoï cette bande inerte d'occidentaux. Le 19 mai 1883, sur cette même chaussée, où, dix ans auparavant, avait péri Francis Garnier, Henri Rivière tombait mortellement frappé dans une sortie contre les *Pavillons noirs*. La fin tragique de

ce vaillant officier réveilla enfin l'apathie du gouvernement de la République. Il n'y eut qu'une voix, même au parlement, pour réclamer la vengeance de l'injure faite au drapeau français. L'expédition du Tonkin fut résolue. Bientôt l'amiral Courbet partait pour l'Extrême Orient. Par lui le sang chrétien versé depuis trois siècles sur la terre annamite allait être vengé, et le pavillon français, depuis longtemps en deuil, allait faire de nouveau connaissance avec la victoire.

Tels sont les événements autour desquels se déroule le modeste drame qui suit, avec une part de fiction inséparable de toute oeuvre de ce genre.

A côté de l'exaltation du christianisme, on y trouvera celle du rôle bienfaisant et apostolique de la France dans le monde. Si ce rôle semble aujourd'hui, hélas! une chose du passé; si la France officielle renonce délibérément à se faire plus longtemps le bon sergent du Christ, pour devenir la propagatrice des idées de la Révolution; si le mal est assez profond pour ne guère autoriser l'espoir d'un retour de la nation de Saint-Louis vers ce qui fit sa gloire dans les siècles écoulés; on m'excusera cependant d'avoir tâché de mettre en relief une des dernières expéditions où, malgré les intentions de son gouvernement, la France accomplit encore les *gestes de Dieu*; on m'excusera d'autant plus facilement qu'au Canada c'est cette France là que nous aimons et vénérons, comme notre véritable mère-patrie. Qu'importe qu'elle doive cesser d'exister? Elle continuera à vivre dans notre filial souvenir. Elle restera comme une relique que nous enchâsserons dans nos mémoires, et dont nous aimerons à nous rappeler les traits plus ou moins pâlis, mais jamais effacés.

PAR LE SANG

PERSONNAGES.

Tu-Duck, roi d'Annam.

Pnu-Duck, son fils.

Hiep-Hoa, neveu de Tu-Duck.

Phuoc, chef des Pavillons noirs.

Paul Thuan, mandarin chrétien, attaché à la Cour des Tu-Duck.

Louis Thuan, son fils, page de la Cour.

Phu-Lhu, mandarin païen, président du Trien-Dinh ou Cour des Censeurs.

Lhu, son fils, page de la Cour, ami de Louis Thuan.

Père Hoang, prêtre annamite, élevé en France.

Parayon, capitaine de vaisseau, envoyé de l'amiral Courbet.

Bonze, médecin, membres du Trien-Dinh, employés du palais,
marins français.

La scène se passe à Hué, capitale de l'Annam, du 17 au 23 juillet 1883.

ACTE I.

LA MORT D'UN PERSECUTEUR

SCENE I.

Tu-Duck, Louis Thuan, Lhu.

Tu-Duck, étendu dans son fauteuil, sommeille. Louis Thuan et Lhu, accroupis à ses pieds, un éventail à la main.

Louis Thuan [prie]:

Toi qui fais, chaque jour, au midi dévorant
Succéder la fraîcheur d'un soir transfigurant,
Laisse, ô Dieu, ton sommeil longtemps sur ces paupières
S'arrêter, apaisant des crises meurtrières.

[Tu-Duck s'éveille].

Lhu

Béni sommeil qui porte un baume à vos douleurs!
Maître, un peu de boisson!

[Il se lève pour prendre un flacon]

Tu-Duck

Non! — Quels nouveaux malheurs
Prédit le rêve affreux, d'où je sors? Sur ma tête
Un étranger, armé comme pour la conquête,
A brisé ma couronne, et d'un air de mépris,
Dans les flots courroucés a jeté les débris.

Lhu

Quel rêve incohérent!

Tu-Duck

Si c'était plus qu'un rêve!
Ah! je le vois encore. Il approche, il m'achève!
Barbare meurtrier, je te hais, te maudis!

Lhu [à part]

Dans quel délire sont ses esprits étourdis!

Louis Thuan [présentant un flacon]

Maître, à cette liqueur humectez votre lèvre.

Tu-Duck

On trouve donc trop lent le travail de la fièvre.
L'on veut m'empoisonner.

Louis Thuan [montrant le flacon].

Brevage bienfaisant,
Qu'un prêtre d'occident vous envoie en présent!

Tu-Duck

D'Occident!... donne, donne, enfant!

[Il prend le flacon et le lance contre le mur].

Triple misère!

Toujours sur mon chemin la race de vipère,
Qui vient sucer mon peuple et tarir mon pays!
Ah! malédiction aux forbans, aux bandits!

Lhu

Mais il en est chez qui tout autre est le mobile.
Ces modestes prêcheurs d'un étrange Evangile....

Tu-Duck

Ces hommes qui, bravant mes édits, vont prêcher
Un culte intolérant, qui viennent m'arracher
L'âme de mes sujets!.... Ces semeurs de tempêtes,
En ai-je assez tués?... Mais à combien de têtes
Est cette hydre affamée! Et mes sanglants billots
N'en viendront donc jamais à bout! Toujours les flots
M'en vomiront quelqu'un de ces dévoreurs d'âmes!
Toi, du moins, ô Boudah! perds ces monstres infâmes!

Louis Thuan [à part].

Pardonnez-lui, Seigneur!

Lhu [à part].

Peut-on ainsi flétrir
Ces hommes, dont le crime est de savoir souffrir;
Qui, d'un Dieu Rédempteur se donnant pour apôtres,
N'ont qu'un commandement: s'aimer les uns les autres?

Tu-Duck [revenant à lui].

Quel tison brûle en moi!... Quel air fastidieux!
Ouvrez!... sur mes jardins laissez tomber mes yeux!

[Lhu ouvre une fenêtre].

Louis Thuan [regardant sur les jardins]

Spectacle ravissant! Féérique parterre,
Où brille chaque fleur comme un jet de lumière;
Bassins d'or, où lotus, iris et nénuphars
Font une mosaïque enchantant les regards;
Rochers se déployant en formes fantastiques,
Taillis, fourrés, bosquets, fontaines balsamiques;
Mille oiseaux au plumage, au chant toujours divers,
Dans quel Eldorado, dans quel coin d'univers
Dieu mit-il plus d'attraits?

Lhu

Maître, prêtez l'oreille;
Oyez ce bruit d'oiseaux, musique sans pareille;
Respirez ces parfums que la moisson d'été

Porte jusque vers nous. Prince, c'est la santé
Que le ciel, à nos vœux docile, vous envoie,
Et que fête déjà cette nature en joie.

Tu-Duck [repris d'un accès d'humeur noire, entendant le tic-tac
d'une horloge].

Qu'on me fasse cesser ces tictacs importuns!
Ils ont l'air de sonner comme pour les défunts.
Me reste-t-il si peu de minutes encore
Qu'il faille les compter!

Louis Thuan [à part].

Dieu! quel mal le dévore!
Ce visage gonflé! ces yeux de sang trempés,
Et que de leur orbite on dirait échappés,
Quel effrayant symptôme!

Lhu

Il meurt! C'est l'agonie.

Tu-Duck [revenant à lui].

Il meurt! . . . Que dis-tu là? Mourir! Quelle ironie!
Moi, Tu-Duck, roi d'Annam, je ne veux pas mourir.
C'est un mot, entends-tu? que je ne puis souffrir.

Lhu

Vivez, c'est tout mon vœu!

Tu-Duck

Mais que vois-je paraître?
Le grand jour me fait mal.

[Il se retourne].

Mais que vois-je paraître?
Quelle procession de lugubres bourreaux?
Entre leurs mains pourquoi ces piques à longs crocs?
Ils entrent! Les voici! . . . fermez, fermez la porte.

[Lhu va fermer une porte à gauche].

Lhu [revenant à part].

Je tremble! Quel délire affreux, ô ciel! l'emporte?

REVUE CANADIENNE

Louis Thuan [prie à part].

Vierge sainte, pitié pour cet agonisant,
Si pour les tiens il fut barbare et malfaisant.
Pour ses bourreaux ton fils cria miséricorde!

Tu-Duck

Regardez ce dragon! Il approche... il m'aborde!
Son oeil lance du feu! Voyez-le se mouvoir.
Il agite la queue... il étend son dos noir;
Il allonge sa griffe!... Arrière, monstre, arrière!
Que peux-tu me vouloir?... Dans ma longue carrière
T'aurai-je donc offert trop peu de sang chrétien?
C'est peu ces flots dont j'ai rougi l'Annam! — Eh bien!
Donne-moi, donne-moi rien de plus qu'une année.
J'immole à tes autels cette race damnée,
Jusqu'au dernier berceau... Dans quels buchers épais
Vont se mêler les os des chrétiens, des français!
Je vendrai, s'il le faut, mon royaume à la Chine.
Venez, Pavillons noirs, faites libre rapine,
Pourvu que de l'Annam, le nom soit bien rayé
Du Christ et de la France!

[Epuisé Tu-Duck retombe dans une espèce de léthargie].

Lhu

O Dieu! suis-je effrayé!
Sans doute ce dragon qui près du Prince rôde,
C'est le même qu'on voit sculpté dans la pagode.
Il vient le chercher. Thuan, vite appelons
Princes, bonzes, parents! Dans quels noirs tourbillons
Je me sens éperdu! J'ai peur, Thuan, mon frère!

[Il se jette dans les bras de Thuan].

Louis Thuan

Ne crains rien, au dragon je saurai te soustraire.

[Il sort une croix].

Tu vois ce talisman. Pour toujours du dragon
Ce bois nous délivra.

[Il sort une médaille de la vierge].

Puis, vois ce médaillon.
Cette femme au serpent foulant, broyant la tête,
C'est la mère du Dieu, qui fit notre conquête.

[Il montre un sachet].

Et ce petit sachet! — Mon père, ce matin,
Suspendit à mon cou le précieux satin.
Ces cheveux qu'un filet de sang vermeil fait luire,
Ce sont ceux de Diaz, pris au lieu du martyr.

Tu-Duck [s'éveillant au nom de Diaz]

L'évêque Diaz! Ah! qui me siffle ce nom?
Diaz! Diaz! sa tête, implacable dragon,
N'a-t-elle pas été sur tes autels servie?
Et ne fut-elle pas par cent autres suivie?
Diaz! Ah! mais voyons Depuis combien de temps?
Tiens! c'est l'anniversaire! Oui, juste vingt-huit ans
Que la tête odieuse a roulé sur la grève.
Mais depuis vingt-huit ans aussi pas un seul rêve,
Où l'insolent ne m'ait de son spectre alarmé! . . .
Le voilà de nouveau! Comme d'un dard armé
Me perce son regard! . . . Et cet autre fantôme! . . .
Ah! c'est le successeur que, pareil à du chaume,
En parcelles de chair je fis hacher menu . . .
Mais de spectres sanglants quel chaînon continu?
Au dessus, par côté, dessous, sur la muraille
C'est une légion qui m'insulte et qui me raille!
Au devant d'eux voici cet enfant impudent
Qui m'osait bien crier, sous le tourment strident
De la tenaille: "Monstre, espères-tu sans trêve
Régner, bannir? . . . Malheur à toi, quand de ton rêve
T'éveillant, tu devras en face voir la mort!"
Ah! je la vois! — Déjà l'affreux dragon me mord!
Il m'étouffe, il allume un feu dans mes entrailles!
Au secours! . . . Des chrétiens sont-ce les repréailles?

Louis Thuan

Non, maître! Les chrétiens [cessez de frissonner]
N'ont su, pour se venger, que prier, pardonner.

Tu-Duck

Les chrétiens à Tu-Duck pardonner! O démençe!
Entre eux et lui la mare est de sang trop immense

Louis Thuan

Vous les connaissez mal. Aux fers prompts à s'offrir,
Ils n'ont jamais vaincu qu'à force de souffrir.

Tu-Duck

Ce ciel que l'oeil mourant des chrétiens croit surprendre,
Voudrais-tu, par hasard, que j'osasse y prétendre?

Louis Thuan

Qui vous en excluerait après qu'à ses bourreaux
Un Dieu daigna l'ouvrir par larmes et sanglots?

Tu-Duck

Non, Non! Tiens, ce dragon, c'est lui, qui me réclame!
Il m'invite, il me dit qu'à lui revient mon âme.

Louis Thuan

Prince, je sais comment le faire reculer.
Repentez-vous, laissez sur votre front couler
L'eau qui lave notre âme....

Tu-Duck

Ah! le dragon m'opresse!
Il m'étrangle! Au secours!

Louis Thuan [levant les yeux au ciel]

Christ, aide ma détresse!

[Il tire un crucifix et le présente au roi]

Maître, adorez, baisez ces pieds, ces mains, ce coeur.
C'est Jésus. Du dragon c'est l'immortel vainqueur.

Tu-Duck [effaré.]

Qui donc ose à mes yeux offrir l'affreux emblème?
Thuan, tu n'es qu'un traître, un chrétien. Anathème!
Oui, donne, enfant maudit! Que briser une croix
Soit de Tu-Duck mourant le dernier des exploits.

[TuDuck s'est levé et a fait effort pour prendre des mains de Louis le
crucifix qui est tombé sur une peau de tigre couvrant les jambes
du roi. Tu-Duck retombe et meurt en poussant un grand cri.]

Lhu [à Louis Thuan]

Quel malheur te vaudra ton imprudente audace,
Pauvre Thuan!

Louis Thuan [les yeux au ciel].

Mon Dieu! seulement votre grâce!

[Entrent Phu-Duck, bonze, médecin].

SCENE II.

Les mêmes, Phu-Duck, bonze, médecin

Le Bonze

Que veut dire ce bruit, ce brusque cri d'appel?

Lhu

Princes, voyez!

Le Bonze

Le roi mort!

Lhu

Il était mortel.

Phu-Duck

Quel poison m'a ravi le plus aimé des pères?

Le Bonze [qui a trouvé le crucifix sur la peau de tigre]

Prince, un poison plus sûr que celui des vipères!
Le charme meurtrier, regardez-le!

[Il brandit le crucifix].

Nos Dieux

Étaient sourds, impuissants remèdes, serments, vœux!
Comment aurions-nous fui la divine colère?
Des Esprits protecteurs de l'Annam l'adversaire,
L'adversaire implacable habitait sous nos toits.

Le médecin

Cette vue a tué le meilleur de nos rois.

Phu-Duck [à Louis Thuan et à Lhu]

Qui de vous deux osa porter ici l'idole?

Louis Thuan [s'avançant]

Ah! celle-là n'est point une image frivole,
Comme vos dieux muets de métal et de bois!
C'est l'image du Fils de Dieu mort sur la Croix,
Pour guérir les humains, pour racheter le monde—

REVUE CANADIENNE

Cette image est à moi. L'allégresse m'inonde,
Mon coeur tressaille rien qu'à l'étreindre et baiser!

[Il s'élançe pour prendre le crucifix que le bonze retire].

Le bonze [jetant le crucifix à terre]

De ton talon tu vas à l'instant l'écraser.

Louis Thuan

Jamais! Que mille fois plutôt mon pied se sèche!

Phu-Duck

Qu'on l'emmenè! Au chrétien de date encore fraîche
Le rotin apprend vite à devenir prudent.

Louis Thuan [s'en allant]

De mes voeux avez-vous oui le plus ardent?
Seigneur Jésus, serait-ce aujourd'hui le martyre?

Phu-Duck

Qu'on m'appelle Phuoc, et que l'on se retire!

[Resté seul].

Je l'ai donc ce pouvoir si longtemps attendu!
Quel plaisir d'être enfin sur un signe entendu,
D'agir en souverain, d'ordonner sans contrôle,
D'élever, renverser, tuer d'une parole!
Je plains mes ennemis. Je les sais fort nombreux:
Mais quels funèbres jours vont se lever pour eux!
Pour vous surtout chrétiens, sonne la dernière heure.
Sois content, mon père, en ta sombre demeure:
Quelle hécatombe va consoler ton tombeau!

[Entre Phuoc].

SCENE III

—

Phu-Duck, Phuoc

—

Phu-Duck

Phuoc, demain je ceins l'impérial bandeau,
De ma cour je te fais le maréchal suprême:
Tes Pavillons noirs sont ma garde.

Phuoc

Le problème

Est-il, Seigneur, aussi simple que vous pensez?
Ne vous a-t-on rien dit de ces lourds cuirassés
Qui croisent menaçants au golfe de Tourane?

Phu-Duck

Les Français! Que Boudah les emporte et les damne!

Phuoc

Pour le sang de Tu-Duck [qui les en blâmerait?]
Froide est leur gratitude, et mince leur attrait.

Phu-Duck

Voudraient-ils désigner quelque chef plus fidèle
Pour porte-couronne?

Phuoc

Eh! l'idée est naturelle!

Phu-Duck

Que sont- donc ces Français? Quels tenaces vautours!
Leur avons-nous joué trop peu de mauvais tours?
Ne leur avons-nous pas d'assez près rogné l'aile,
Qu'ils s'abattent toujours sur ce pays rebelle?
Minh Mang, T'eu-Tri, Tu-Duck à ce labeur pourtant
Ont dépensé vigueur, zèle assez éclatant!
Et toi-même Phuoc! Tiens brave Condottière,
Parle moi de la mort du flibustier Rivière.

Phuoc

Certes, le dix-neuf mai restera glorieux.
Nos fourrés rarement furent plus giboyeux.
Sur l'étroite chaussée, où les surprit la grêle
De balles, comme un tas de perdreaux, pêle-mêle,
S'abattaient chefs, soldats, par la mort confondus.
C'est l'éclair dans les yeux, c'est de joie éperdus
Que mes Pavillons noirs tiraient, coupaient, salaient
Ces têtes de forbans, aux troncs les ficelaient!
Hanoï, Phu-Hoai, Sontay, les moindres bourgs
Semblaient s'être en nos camps vidés. Douze longs jours,
Ce ne furent que chants, festins, danse effrénée.
Et là, pour présider la bande fortunée,
La tête de Rivière, où les traits tout noircis
Semblaient encor pâlir à nos joyeux lazzis!

Phu-Duck

Bravo! Phuoc! Bravo! L'affaire est excellente.
La leçon leur sera, j'espère, assez parlante.
Après Carnier les noms de Rivière, Villers,
Comme un sinistre glas, vont traverser les mers,
Et porter l'épouvante....

Phuoc

Ils les ont traversées.

Phu-Duck

Quelles impressions là-bas ont-ils laissées?

Phuoc

Le plus impatient désir de se venger.

Phu-Duck

Ils sont donc tous jaloux de se faire égorger.

Phuoc

A Saïgon le fil, que la vague recèle,
A porté, je le sais, menaçante nouvelle.
Par l'unanime voix de ses représentants
La France s'est promis de venger ses enfants.
Les vaisseaux embossés à la bouche du fleuve,
En sont du reste un signe, une infailible preuve.

Phu-Duck

La guerre à ces bandits offre si grands attrait!
Aux corbeaux de nos pics, aux loups de nos forêts
Ils brûlent de servir une pâture fraîche!
Soit! Ce n'est pas, crois-moi, Phu-Duck qui les empêche!

Phuoc

Pour étaler si fiers, si superbes dédains,
Prince, où sont vos soldats, vos vaisseaux, vos marins?

Phu-Duck

Et qu'avons-nous besoin de si lourde ferraille?
Plus fine et plus mortelle est notre arme en bataille,
La ruse!

Phuoc

Arme en effet, où de notre côté
L'avantage demeure, et bien incontesté.
C'est vrai plaisir comment du plus rusé barbare
Le guet à pens le moins dissimulé s'empare.

Phu-Duck

Eh bien! sans plus tarder, Phuoc, dressons les rets
Où l'odieux barbare avec ses lourds apprêts
Vienne s'embarrasser ainsi qu'un daim vulgaire.

Phuoc

A vos ordres!

Phu-Duck

Très simple est ma ruse de guerre.
Vois. Prend-il fantaisie aux naïfs agresseurs
De monter à Hué; par la Cour des Censeurs
D'imposer à l'Annam un maître; laissons faire.
Introduis seulement ta bande mercenaire;
De traîtres j'investis le nouveau souverain.
Tandis qu'on le couronne, une salve d'airain
Sonne l'instant fatal. Frappé par mes séides
Le roi tombe au milieu de ses soutiens perfides.
Par tes Pavillons noirs est cerné le palais,
Et la flamme a raison des navires français.
Nous n'aurons, diras-tu, qu'attisé la fournaise.
L'étranger reviendra plus farouche. A son aise!
Nous tiendrons prêt un tour de diverse façon,
Tant qu'à la fin sera comprise la leçon.

Phuoc

Il est dans votre plan lacune capitale:
Et les chrétiens, Seigneur! De l'engeance fatale
Tant que l'Annam aura la graine dans son sein,
En vain sera tramé le plus secret dessein.
Dans un mystérieux et long réseau de traîtres
Nous restons pris.

Phu-Duck

Esprits puissants de mes ancêtres,
Oui, le réseau chrétien est immense et ténu!
Oui, toujours quelque maille où n'est point parvenu
Votre acier, dont la lame était pourtant bien fine.
Jusqu'en votre maison le traître fil chemine!

Sais-tu, Phuoc, qu'aux pieds de Tu-Duck se montrait
De leur Dieu, du Pendu le repoussant portrait?

Phuoc

A l'audace il est temps de mettre une limite.
Mon plan, si votre Altesse à l'expliquer m'invite,
Serait, me semble-t-il, d'un immanquable effet.

Phu-Duck

Parle.

Phuoc

Eh bien! nous sommes tout mandarin préfet
De dresser des chrétiens une liste complète.
S'il est quelque préfet de la secte, on l'arrête.
Puis, sans que femme, enfant, temple soit épargné,
A l'incendie, au meurtre un jour est assigné.
Les feux sortant du toit de leur missionnaire
Serviront de signal, d'excitant luminaire.

Phu-Duck

Jour où l'Annam pourra librement respirer,
Jour, qui verras en bloc les traîtres expirer,
Salut! De quels transports fiévreux l'âme enflammée,
Je suivrai les lointains tourbillons de fumée
Emportant pour toujours, nuage aérien,
Les débris calcinés du dernier toit chrétien!
Phuoc, tu te connais en trames magistrales.
Allons! sans oublier les obsèques royales,
Préparons en secret l'ordre exterminateur.
Esprit de Tu-Duck, veille au plan libérateur!

[[Chant ad libitum] [1]

[1] v.g. Salut, salut, jour de vengeance!
Mon pauvre coeur a bien brûlé.
Mais que m'importe la souffrance?
Ce jour m'a si bien consolé.

Vengeance, ô mon enchanteresse,
Jamais, j'en atteste le ciel,
Jamais avec pareille ivresse
Ne descendit en moi ton fiel.

Sois contente, ombre paternelle,
Vois, vois le vengeur se lever!
Enfin la tache criminelle
Dans le sang pourra se laver!

[Bruit de pas au dehors. Les deux conspirateurs manifestent un certain
effroi d'être découverts]

SCENE IV.

Les mêmes, Lhu

Lhu [qui a remarqué le malaise de Phuoc et de Phu-Duck]

Ma présence, je vois, vous rend pusillanimes.
Calmez-vous. Je ne sais, Seigneurs, quels nouveaux crimes
Vous ourdissez! Hélas! vous frappez fort et loin.
Dieu! de quel attentat je viens d'être témoin!
Tressaillez! Votre haine a bien été servie.
Sous les coups du rotin, pâle, presque sans vie
J'ai vu se tordre et puis tomber mon cher Thuan!

[S'adressant à Phu-Duck]

C'est vous son bourreau, vous, digne fils d'un tyran!

Phuoc

Eh! le petit ami, ton effronté langage
Dénote en ton esprit un dangereux ravage.
Au roi d'Annam ainsi l'on s'oublie à parler!

Phu-Duck

Sous l'affront d'un enfant je ne saurai trembler.
Mais aux maux d'un félon être à ce point sensible
Prouve qu'à ses desseins on est plus qu'accessible
Mon jeune ami, pour les chrétiens et leurs pareils
Voile mieux ton amour, [graves sont mes conseils!]
Puis à tes chers Thuans hâte-toi d'aller dire
Qu'aux obsèques du roi moi Phu-Duck les désire,
Qu'ils aient à supplier pour lui nos grands Esprits,
A leur offrir leurs vœux, l'encens le plus exquis.
Non moins que de Tu-Duck, terrible est la colère
De son fils. Lui non plus, dis-le bien, ne tolère
Que son ordre, une fois donné, reste incompris.
Va! sois bon messenger!

[Phu-Duck et Phuoc sortent]

Lhu [seul, avec émotion]

Christ, qu'invoque Louis,
C'est ton heure d'agir! Si vraiment ta Puissance
Est telle qu'on la dit, prends, prends notre défense;
Des fureurs de Phu-Duck préserve mes amis!.....
Aux serres d'un tyran arrache mon pays!...

RIDEAU.

M. Tamisier, S. J.

(A suivre).



Féminisme



Je viens de lire un livre dont je tairai le titre comme on cache une chose nuisible et dangereuse, mais dont je nommerai l'auteur talentueux et célèbre: Monsieur Jules Bois.

De tout temps, Jules Bois fut un fervent apôtre des droits de la femme, et, de sa plume autorisée, des flots d'encre coulèrent dont l'impétuosité tenta de crever la digue gigantesque de l'antiféminisme.

En conférences très suivies et fort applaudies, en articles publiés par les plus importants journaux parisiens, en livres qui furent beaucoup lus, et lus par beaucoup, Jules Bois dépensa une énergie et un talent dignes d'une meilleure cause.

Non pas que je veuille insinuer que la Femme soit sans intérêt, elle est au contraire l'intérêt de notre existence, mais l'exagération en tout nuit, et, pareil à ses confrères, à tous les Féministes féminisants, Jules Bois a dépassé le but, ce qui n'est pas l'atteindre.

De vouloir obliger ses lecteurs à considérer la Femme comme un être à ce point supérieur qu'elle leur fait une grâce en acceptant de devenir épouse et mère, Jules Bois a jeté dans leurs coeurs l'épouvante d'abord, la colère ensuite, puis enfin, et pour longtemps la haine de la question Féministe.

Pas plus qu'on ne prend les mouches avec du vinaigre, on ne persuade les hommes avec des vitupérations violentes et brutales, et j'estime qu'il ne faudrait pas beaucoup de livres semblables à celui-ci, pour faire non seulement du tort, mais pour détourner à jamais les intellectuels de ce sujet que leur esprit s'imposa, on ne sait trop pourquoi d'ailleurs.

Dès les premières pages, Jules Bois se montre frémissant d'une indignation fort exagérée, il s'écrie :

“ Va, Eve dont les chaînes sont parfumées d'un idolâtre encens, réserve tes mains de serve aux travaux des ménagères, offre ton corps à la race comme un sanglant autel, sois la fabrique de l'humanité, la meule inconsciente qui broie les germes pour le pain futur de l'Espèce, sois la machine à qui toute initiative est supprimée, et contente toi, comme récompense, de ce respect intéressé que le contremaître a pour ses pistons, pour ses roues et pour ses courroies, ou de cette pitié utile que le forgeron professe peut-être pour l'antique enclume lasse, où son marteau retombe imperturbablement.”

L'emphase de cette tirade, le parti-pris bien arrêté que l'on y sent de foudroyer l'homme à chaque mot, fait deviner ce que sera la suite, et met le lecteur en garde contre un attendrissement possible.

Mais lorsque après avoir trainé dans la boue de ses expressions trop fortes, l'union de l'homme et de la femme, Jules Bois admire et applaudit ce cri sauvage entendu par lui au Congrès Féministe de 1896, la colère succède à la curiosité des premières minutes, et l'on s'indigne hautement et justement :

“ Depuis que je suis en France, s'écrie d'une voix tremblante de conviction et presque de colère, Madame Hilda Sachs, j'entends toujours les femmes se vanter d'être mères, fatiguer tout le monde par l'exhibition de leurs enfants. Moi aussi j'ai des enfants, mais je ne m'en vante pas. C'est une fonction naturelle pas autrement flatteuse. Peut-être êtes-vous trop hantés par l'image de la Madone, portant comme un ostensor son fils entre ses bras. Moi je préfère la Vénus de Milo, je la trouve plus belle, plus “ adorable ” quoiqu'elle n'ait pas de bras du tout...”

Est-ce aliénation mentale, ou absence totale d'entrailles qui peut faire vociférer de semblables infâmies à une femme qui ose se dire mère?

Mère? Allons donc! Femelle tout au plus, et mauvaise femelle!

Un autre cri, entendu au même congrès, et poussé par une autre énergumène, a réjoui l'âme de Jules Bois :

“ Que la femme meure, s’est écriée Madame Emilia Mariani, qu’elle meure plutôt que de subir la protection de l’homme, qui la lui fait payer par son déshonneur ou par son esclavage ! ”

Et Jules Bois enthousiasmé, de qualifier ces divagations dangereuses et répugnantes, de “ beaux cris ” pleins d’une acuité et d’une ampleur telle qu’il n’a pu résister au plaisir de les faire entendre à ses lecteurs.

Merci, infiniment de l’attention délicate, mais j’eusse pour ma part préféré autre chose !

Est-ce là vraiment le Féminisme ?

La négation de l’amour, du mariage, de la maternité, est-elle le *nec-plus-ultra* du Féministe ?

Triste chose alors que cette nouvelle cause, et plus tristes encore ses défenseurs.

Prétendre améliorer le sort de la Femme, en l’aidant à cesser d’être femme, c’est couper la tête à quelqu’un sous prétexte de le soulager d’une migraine, aussi de semblables moyens sont-ils ridicules, et destinés à périr comme meurent toutes les utopies, empoisonnées par elles-mêmes !

Le bonheur de la Femme a toujours été et sera toujours dans le mariage, quoique en disent certains révolutionnaires en chambre, qui se garderaient bien de mettre leurs théories en pratique.

Epouser par amour un homme qui lui assure une existence matérielle suffisante, est le seul bonheur sain auquel la femme doit prétendre.

Pour éviter certains déplorables abus, Balzac et Michelet ont proposé la suppression de la dot :

“ Il faut que l’homme gagne pour deux. ”

Ce à quoi Jules Bois répond par une diatribe qui se fait plus violente à mesure que sa plume s’échauffe :

“ Et voilà, nous crient-ils, la solution la plus juste, la plus belle. ”

“ L’homme choisira par amour sa femme. Je veux bien, l’homme choisira, mais la femme ? ”

“ Elle sera à l’encan, encore plus à l’encan qu’autrefois, obligée de faire d’autant plus ses grâces à l’acheteur que ce-

“ lui-ci endossera une plus lourde dette, sans compensation en l’acquérant.

“ La voilà liée plus atrocement que jamais au maître.

“ Ne doit-elle pas tout subir, puisqu’il la nourrit? Elle n’a plus de sort, plus de vie propre, je la vois plus dénuée de destinée que le chien de la maison, qui saura bien, mis à la porte, vivre dans la rue. Elle est désormais condamnée à mourir s’il le veut, à vivre s’il l’ordonne, à végéter obscurément et plaintivement s’il lui plaît.

“ Nul esclave ne connut aux époques les plus ingrates, pareille servitude!”

Et voilà! voilà comment Jules Bois comprend le mariage idéal, le mariage où seul l’amour est considéré, où aucune question d’argent ne vient troubler ni salir la pureté et la noblesse des tendres sentiments qui attirent l’un vers l’autre deux jeunes êtres désireux d’unir leurs destinées!

Tremper sa plume dans du venin, et offrir ensuite au public, trop souvent naïf hélas! une élucubration malsaine, faite pour pervertir les esprits incapables de résister à la contamination, tel est le noble but du Féministe!

La femme qui la première jeta à ses compagnes le cri d’alarme:

“ Emancipons-nous, mes sœurs, nous sommes très malheureuses!” rencontra chez les oisives, les déséquilibrées et les mécontentes, des oreilles attentives qui s’ouvrirent toutes grandes pour laisser pénétrer la mauvaise parole.

De petites réunions, s’organisèrent où l’on singea les réunions masculines.

Un bureau fut installé, on nomma des Présidentes, des Vice-Présidentes, et sous la direction de ces matrones sévères on se mit à bavarder beaucoup.

On causa un peu à tort et à travers, de ce qu’on était, de ce qu’on était pas, on pleura sur ses écœurements et sur ses peines de cœur, on dit ce qu’on désirerait devenir et quel triste sort on réservait à l’Ennemi, au Tyran, au Bourreau, à l’Homme!

Pendant ce temps, sur les fourneaux éteints, la soupe faisait triste figure, et les enfants délaissés ne se doutaient pas, les

pauvres chérubins, que leurs mamans bafouaient la maternité et regrettaient de les avoir mis au monde!

A force de battre la grosse caisse autour de leurs petites réunions, ces dames finirent par attirer l'attention de quelques littérateurs en mal de sujets à traiter, et qui, flairant une bonne affaire pour leurs renommées, offrirent leurs talents à la cause nouvelle.

Refuser tout concours masculin eut été noble et digne, il n'en fut rien, on accueillit avec enthousiasme les volontaires du Féminisme, et la grande campagne commença.

Des livres parurent, emplis de grands mots, de phrases ronflantes et creuses, de tableaux poignants, destinés à déchirer l'âme sentimentale des foules.

La Femme, fut représentée comme une martyre de l'odieuse brutalité physique et morale de l'homme, elle fit sonner très haut ses vertus, aussi nombreuses que choisies, ses qualités indiscutables, quoique très discutées, ses multiples aptitudes, et demanda son affranchissement par le travail, afin de pouvoir refuser d'être épouse, si bon lui semblait, et se dérober à la maternité en dehors de limites strictement fixées par elle.

Seulement, l'intérêt public ne se porta pas vers leurs revendications qui ne rencontrèrent qu'hostilité et mauvais vouloir, mais s'arrêta à la lecture des diverses opinions d'écrivains célèbres, dont la parole dictée par des cerveaux sains et bien équilibrés, contrebalança avantageusement les vagues errements des "Don Quichotte" du Féminisme.

Entre autres opinions méritant d'être citées, celle de Monsieur Emile Faguet de l'Académie Française, résume à elle seule toutes les autres. En voici un des fragments principaux :

"L'instinct social est antiféministe. Toute femme qui est pourvue d'un emploi masculin, sauf le cas, peu probable, où cet emploi ne lui prendra que trois heures par jour, exercera son droit, soit, le fera, en certaines professions beaucoup mieux qu'un homme, soit encore, ne cessera pas pour cela d'être une femme charmante, je le veux bien; sera même beaucoup plus distinguée et agréable dans ses relations sociales qu'une autre femme; je l'accorde aussi, si l'on y tient, mais elle cessera d'être une femme.

“ Elle cessera d'être une femme dont la société a besoin pour se perpétuer, dont la nation a besoin pour s'augmenter ou pour ne pas diminuer, ou pour ne pas périr.

“ Oh ! comptez-y et ne faisons pas la petite bouche sur une affaire si grave, et ne nous en dissimulons pas la gravité par une fausse pudeur.

“ Toute femme exerçant une profession masculine sera une quantité perdue pour la propagation de l'espèce.

“ L'ombre de Malthus sur toute cette affaire de l'accès des femmes aux professions masculines. L'invasion des professions masculines par les femmes, est née du célibat féminin ; mais aussi l'accès des femmes aux professions masculines renforcera et aggravera le célibat féminin, et créera, entretiendra, au sein même du mariage, un célibat particulier, parfaitement désastreux.

“ C'est là, la vraie question, auprès de laquelle toutes les autres considérations apparaissent comme des fariboles plus ou moins laborieuses.

“ La nation forte, la nation d'avenir sera parmi les nations, celle où les femmes, n'exerceront point de métier, si ce n'est le leur.

“ L'accession des femmes aux emplois masculins d'abord est le signe, puis devient la cause d'une formidable dégénérescence nationale.”

Il existe une nation jeune et ardente, à laquelle Emile Fauguet n'a pas songé lorsqu'il écrivit ces remarquables lignes, car il l'eut nommée, sans aucun doute, et donnée en exemple aux vieux peuples, dont l'âme gangrenée se torture pour trouver du nouveau, alors qu'ils n'auraient qu'à regarder vivre et prospérer le Canada, pour être persuadés de leur erreur, et pour prendre une utile leçon d'organisation sociale.

Cette nation forte, au sang neuf, voit son avenir s'élargir d'année en année, grâce à la façon saine et raisonnée dont elle envisage la vie.

Nous sommes ici en pleine terre neuve, émoulue de la forêt vierge, nous touchons à une nature aussi simple que féconde, c'est pourquoi le Féminisme n'a pas élu domicile en cette France nouvelle, digne sous tous les rapports de la France du

Grand Siècle, avec, en plus, de la fraîcheur jeune, et un cœur ouvert aux sentiments tendres et aux bienfaisantes émotions.

La femme canadienne puise sa force dans la religion catholique, et sa ferme croyance en Dieu, la met en dessus des mesquines revendications dont le but n'est que de se dérober aux devoirs d'une bonne chrétienne.

Jamais le commandement: "Croyez et multipliez-vous" n'a été mieux appliqué qu'ici.

Etre bonne épouse et mère féconde, non seulement ne semble pas à la Canadienne une tâche pénible et ridicule, comme à nos modernes poupées Européennes, mais c'est pour elle un devoir sacré, doublé d'une parfaite joie.

Mariée jeune, à un homme qui l'a choisie parce qu'il la trouvait de son goût, physiquement ou moralement, et non pour sa "dot," comme cela se pratique partout autre part, la Canadienne apporte plus et mieux que de l'or à son époux.

Elle lui donne son jeune cœur tout empli de poésie, elle le lui donne entièrement, et aussi toute sa confiance, elle lui jure sur Dieu, et elle respecte ce serment sacré, d'être fidèle et de lui vouer son existence.

En échange de ces dons inestimables elle n'attend de lui que de la force, du courage, et l'amour du travail.

Lui, de son côté ne souhaite que deux choses: une maison bien tenue, toute emplie de jolis enfants.

Il n'est pas anxieux au sujet de l'amour, il sait que sa jeune femme l'aime et l'aimera toujours, car elle verra en lui, non pas le maître, l'affreux tyran que l'on subit en le haïssant, mais l'être qu'elle a choisi entre tous pour appuyer sa faiblesse, le père de ses enfants, l'élu de son cœur.

C'est pourquoi l'on peut dire que la prospérité du Canada est beaucoup l'œuvre de la Canadienne, et qu'il serait à souhaiter que les peuples en décadence, regardent de ce côté-ci de l'eau, pour admirer, et essayer de copier cette nation d'hier, qui est la nation de demain.

Jacques Squire.

Montréal, 12 septembre 1905.

A Travers nos Quarante Ans

1865

NOUS avons entendu plus d'une fois exprimer l'avis que la chronique de M. Chapais "à travers les faits et les oeuvres," constitue pour l'avenir la plus haute valeur de notre Revue Canadienne. Nous le croyons sans peine.

En relisant ce qu'écrivaient nos prédécesseurs d'il y a quarante ans — en 1865 —, on s'arrête en effet volontiers sur les chroniques du temps, qu'on appelait alors "les événements du mois" et que signèrent MM. Bourassa et Royal. Certes, les autres articles de la Revue de 1865 ont bien leur intérêt, mais davantage les "événements du mois" captivent l'attention.

M. Bourassa et M. Royal possèdent sans doute chacun une plume facile et leur style, à tous deux, a sa couleur et son charme, mais ce sont surtout les faits et les œuvres qu'ils racontent qui sont attachants.

Ces jours derniers, alors que le mille voix de la presse américaine nous avaient appris le désastre de l'amiral russe Rodjestvensky dans le détroit de Corée, l'*Univers* de Paris, naturellement de 12 jours en retard pour ses lecteurs d'Amérique, nous arrivait avec toute une série de pronostics plutôt favorables aux mouvements des Russes. On y disait que l'amiral Togo pourrait bien être joué par le fameux tacticien qu'était Rodjestvensky. Quel curieux effet cela produisait pour nous qui savions que le contraire déjà était fait!

Ainsi en est-il souvent en lisant les appréciations et les prophéties des chroniqueurs d'il y a quarante ans, leurs pronostics

tics ne se sont pas toujours confirmés dans la suite. Mais quel plaisir quand leurs vues ont paru juste, quand leurs prophéties ont porté, quand leurs prédictions nous apparaissent comme ayant été justifiées!

* * *

M. Bourassa avait d'abord consacré deux de ses chroniques à une étude des événements des pays d'Amérique du Sud. D'aucuns s'en étonnaient. "Tant de faits importants se déroulent chez nous, lui disait-on, et vous vous occupez des *fastes du Guatemala?*"

Mais lui répondait tranquillement que "à celui qui sait attendre tout vient à point." Et il racontait — sans transition — le triomphe de la cause des *abolitionnistes* aux Etats-Unis, l'assassinat de Lincoln, les difficultés de la présidence Johnson, puis il passait à la *Confédération!*

Oh! la *confédération*, ce qu'elle a fait couler des flots d'éloquence et des gouttes d'encre!

M. Bourassa non seulement racontait les faits, mais il les appréciait et les jugeait. C'est là qu'est l'intérêt principal de ses récits. Citons quelques lignes, elles marqueront sa manière :

"Que faire de cette population de noirs, devenue tout à coup libre (il s'agit des nègres des Etats du Sud), exigeante, effrénée, à côté de ses anciens maîtres qu'elle voit vaincus, humiliés, ruinés à cause d'elle? Comment retenir cette masse d'hommes abrutis, sans éducation sociale et politique, à qui l'on a dit qu'on se battait pour la conquête de tous leurs droits de citoyen, si on ne leur laisse pas l'exercice de ces droits? D'un autre côté, si on leur accorde ce grand bienfait, comment en useront-ils, eux qui forment la grande majorité dans leurs Etats?"

C'était là assurément une façon vibrante de poser la question. Les faits ont prouvé depuis que la *réhabilitation* des noirs n'est pas chose facile.

* * *

M. Royal, qui prit la plume, pour le récit *des événements du*

mois, en juillet de cette année 1865, eut à raconter, à analyser et à juger plus d'un fait important. La mort presque simultanée de Sir E. P. Taché et de l'hon. A. N. Morin lui fournit une belle page. Les affaires de la politique des Etats-Unis et du Canada le retinrent plus longtemps, cela va sans dire. Le mouvement des *féniens* et les soucis des Pères de la Confédération lui furent tout naturellement des sujets tout palpitants d'intérêt.

Entre temps, M. Royal faisait aussi, pour les lecteurs de la Revue, quelques études bibliographiques, où, comme tant d'autres, sous prétexte d'analyser les opinions d'autrui, il donnait parfois ses propres idées.

Chez M. Royal, comme du reste chez M. Bourassa, la note catholique s'affirme nettement, ce qui pour nous ne gêne rien, bien au contraire.

On sait assez que la gloire de notre histoire, à nous Canadiens français, ne se comprend et ne s'explique que dans le rayonnement de la croix du Christ. Aussi bien est-ce avec bonheur qu'on lit des pages comme celle-ci :

“Proclamons bien haut notre adhésion à cette doctrine de l'obéissance et de la vérité, et pendant que d'autres se détachent des rangs catholiques ou se révoltent imprudemment contre des préceptes séculaires, sachons mieux comprendre nos intérêts nationaux et individuels et subordonnons davantage le corps à l'âme, les moyens au but, l'outil à l'ouvrier, la matière à l'idée, les passions à la volonté, l'individualisme au principe, l'égoïsme à la charité, le mal au bien, l'erreur à la vérité. — Le peuple canadien devra bientôt entrer dans la pratique d'un régime politique nouveau (la Confédération). Espérons qu'il en entreprendra les devoirs et qu'il en comprendra les droits avec cette force morale et intellectuelle que seule donne la pratique de la vertu.....”

Ce sont là de belles paroles, vraiment dignes d'un penseur chrétien.

En résumé, les chroniques de MM. Bourassa et Royal, bien que placées à la fin du fascicule de chaque livraison, donnaient le ton à la REVUE CANADIENNE. Et ce ton, il faut le dire à l'honneur de ces distingués collaborateurs de la première heure, il était tout ensemble catholique et patriote. Sans doute il reste

permis de ne pas partager toutes leurs vues, mais il est impossible de ne pas rendre hommage à la sincérité de leurs convictions et à la vigueur de leurs beaux talents.

* * *

Dans les premiers mois de 1865, la REVUE contenait la suite de la publication du roman de M. de Boucherville "Une de perdue deux de trouvées," et les aventures de M. de Saint-Luc, aussi bien que les exploits de Trim et de Tom, continuaient à émerveiller les lecteurs plutôt naïfs.

En juillet, M. Bourassa commençait la publication de "Jacques et Marie." C'est sans doute pourquoi il passait sa plume de chroniqueur à M. Royal?

"Jacques et Marie," c'est, mise en roman, l'histoire de la cruelle dispersion des Acadiens. Nous avons lu peu de livres qui nous aient procuré de plus poétiques et de plus vivifiantes émotions que celui-là.

Dans un prologue, où domine la note émue, l'auteur s'exprimait ainsi :

"Virgile a chanté dans l'Eneïde les origines merveilleuses de Rome; moi, je vais narrer celles de mon village. Il peut très bien se faire que les deux cités comme les deux chantages aient des destinées différentes; mais le poète d'Auguste n'a rien trouvé dans le berceau de la ville éternelle de plus héroïque, de plus pur, de plus digne d'estime et de pitié que le conteur de la "Petite-Cadi" n'en a vu dans les commencements de celle-ci.

En effet cette touchante et pure histoire de Jacques Hébert et de Marie Landry — qu'on hésite à croire imaginée tant elle est naturelle — est bien pleine du plus viril et du plus noble héroïsme.

Les auteurs de la *dispersion* furent bien coupables et la tache de sang qu'ils ont imprimée au front de la fière Albion n'est pas près d'être effacée. Les Acadiens, ces généreuses victimes, méritent une place d'honneur au temple de l'histoire. Être grands dans la victoire, c'est encore assez commun, mais être grands dans la défaite et la ruine, c'est encore plus beau.

Ce qui rend peut-être davantage le roman—si c'en est un?—de "Jacques et Marie" intéressant et tout-à-fait acceptable, c'est le ton d'indépendance sereine et de critique de bon aloi sur lequel ou dans lequel il est écrit. Il est dans la note juste. On sent que l'auteur a l'horreur des mots sonores qui blessent inutilement.

"J'ai pris, écrit-il dans le prologue, pour sujet de mon livre un événement lugubre, conséquence d'un acte bien mauvais de la politique angiaise; mais ce n'est pas pour soulever des haines tardives et inutiles dans le coeur de mes lecteurs; à quoi bon? tous les peuples ne conservent-ils pas dans leurs annales des souvenirs qui rappellent des crimes affreux qu'ils ont expiés, ou dont ils porteront la tache durant les siècles."

Ce roman est écrit dans un style, avons-nous dit, tout vibrant d'une douce émotion. Citons une page, une seule, mais vraiment belle, en laissant à nos lecteurs de conclure de celle-là à beaucoup d'autres, à toutes peut-être : *ab uno disce omnes*...

Il s'agit du départ de la famille Hébert, qui fuyait les rigueurs anglaises qu'on sentait venir.

"A la suite du chef de la famille se rangèrent les fils et les brus, la mère, les filles et les nombreux représentants d'une troisième génération. Tous portaient quelques fardeaux, objets d'utilité journalière. Cette procession se dirigea ainsi silencieuse au milieu des ténèbres, vers l'embouchure de la Gaspéreau, où l'attendaient les embarcations nécessaires au voyage. — Peu de personnes accompagnaient les pauvres émigrants; ils s'en allaient comme des cercueils ignorés qu'accompagnent les seuls parents en pleurs. On avait craint d'éveiller l'attention de l'autorité (les Anglais), qui commençaient à tenir l'oreille ouverte même à Grand-Pré."

Quelques bruits naturellement se firent entendre au moment du départ; mais bientôt, poursuit l'auteur, le bruit cessa peu à peu, on entendit encore quelques voix qui se disaient adieu... on entendit aussi des cris d'enfants troublés dans leur sommeil. Pauvres petits!... Une brise froide et humide passait sur leur visage. Ils sentaient bien que ce n'était pas là le souffle caressant de leur mère. Un vigoureux ballotement commençait à se faire sentir sous l'effort des rameurs; ce n'était plus pour eux le doux balancement du berceau! Ils pleuraient, et leur voix, errant au caprice des vents, fut la dernière chose que l'oreille put saisir dans les solitudes de la mer."

En lisant cette page si simple et si vraie, l'on pense à l'auteur de la *Terre qui meurt*, René Bazin, de l'Académie française.

M. Hector Fabre, depuis plusieurs années notre Haut commissaire à Paris et le frère de feu Monseigneur Fabre, un écrivain délicat et spirituel, donnait aussi une fort gracieuse nouvelle à la REVUE, cette année 1865. Il l'intitulait : "Le coeur et l'esprit."

Cette *Nouvelle* n'est pas, comme *Jacques et Marie*, bâtie sur un sujet historique.

Mais elle est fraîche comme une idylle et piquante comme une satire. C'est une amourette, ce sont même deux ou trois amourettes qui en font toute la trame. Mais, en décrivant les péripéties de ces divers *amours*, l'auteur trouve le moyen de nous peindre un peu les moeurs du temps et de fustiger avec une grâce cruelle mais juste certains travers. Le *snobisme* pour l'anglais—parceque ça a l'air chic!—dont étaient atteintes quelques demoiselles, par exemple, lui fournit matière à de jolis développements. C'est bien fait!

* * *

La *question mexicaine* fixait alors l'attention du monde civilisé. L'un des plus sérieux et des plus distingués collaborateurs de la REVUE de 1865, M. E. L. de Bellefeuille, y consacra plusieurs articles.

Pardessus les agissements des Mexicains, le savant et érudit publiciste voyait surtout les droits de l'Eglise méconnus, et dans la fierté de sa foi vigoureuse, il défendait ces droits impérissables.

Depuis lors, bien des flots ont coulé dans le Saint-Laurent. Les Mexicains ont perdu le droit d'être un boulevard où s'agitent les intérêts *mondiaux*! Ils sont, par leur faute, descendus dans l'ombre.

Mais les motifs ne manquaient pas, en 1865, de leur accorder beaucoup d'attention. M. de Bellefeuille, suivant en cela l'exemple de M. Bourassa, s'occupait donc de nos lointains voisins du sud.

"Au moment, écrivait-il, où tant d'hommes pervers attaquent l'Eglise sur tous ses dogmes, sur chacune de ses lois; où tant d'écrivains impies veu-

“lent lui refuser les plus justes de ses droits et lui ôter les plus légitimes de ses privilèges; au moment où on fait un crime au Pape de parler après lui avoir fait un crime de se taire; lorsque tant de bons esprits et de catholiques sincères, effrayés de ce concert d'imprécations et de blasphèmes qui s'est élevé dans le monde depuis la publication de l'Encyclique (8 déc. 1864), ne savent de quel côté tourner la tête ni qu'augurer de l'avenir; j'ai cru que tous ceux qui ont une plume et qui veulent s'en servir, doivent le faire avant tout pour défendre l'Eglise sur tous les points où elle est attaquée et borner d'abord à cet endroit leur zèle et leurs efforts.”

Avouons que ce style un peu solennel ne va pas sans figer le lecteur et que cette longue période est trop chargée pour ne pas peser sur les nerfs. Mais proclamons en même temps que la cause était belle et que l'écrivain avocat était bien de la noble race chez laquelle Pie IX, de douce mémoire, trouva de si vaillants zouaves.

M. Royal, lui aussi, traitait dès les premiers mois de 1865, à propos des changements constitutionnels de l'Amérique Britannique du Nord, une question de haut intérêt. Nos députés d'aujourd'hui qui ont à appliquer et à développer en un sens, à titre de législateurs, les conséquences de l'Acte de l'Amérique du Nord, trouveraient dans les articles de M. Royal des renseignements utiles et des aperçus aussi patriotiques que chrétiens.

C'est en effet, on l'oublie peut-être trop, dans nos traditions nationales que s'expliquent et se saisissent le mieux nos aspirations nationales. Un vrai patriote ne saurait trop étudier les annales de son pays.

* * *

Des prêtres instruits complétaient heureusement la pléiade brillante des écrivains de la REVUE. Nous avons relevé les noms de Mgr Raymond, de MM. Ouellet et Nantel, qui furent supérieurs de Séminaire, les deux premiers à Saint-Hyacinthe et le troisième à Sainte-Thérèse.

Déjà dans notre première étude “à travers nos quarante ans” (août 1905), nous avons parlé de Mgr Raymond et de M. Ouellet.

A propos de l'Encyclique du 8 décembre 1864, Mgr Raymond donnait aux lecteurs de 1865 l'une de ces magistrales et fortes leçons chrétiennes, dont sa plume était coutumière.

Nous nous reprocherions de ne pas citer au moins un extrait de cet enseignement si sûr et si solide. D'ailleurs le texte que nous avons choisi est de ceux qui conviennent à tous les temps et à toutes les époques.

On ne le sait que trop, les exigences de nos démocraties modernes confondent et embrouillent bien des idées. Sous prétexte d'accorder la liberté à tout le monde — ce qui peut être nécessaire en pratique—on est trop porté à soutenir le principe, assurément faux, que l'erreur comme la vérité a des droits réels.

Par exemple, on dit couramment: vous, hommes d'Eglise, rentrez dans vos sacristies et laissez-nous la paix, "il y a dans la société des idées générales sur le juste et l'injuste, le bien et le mal, elles suffisent avec la puissance du glaive au maintien de l'ordre civil."

"Je réponds — écrit Mgr Raymond — : ces idées ne suffisent pas; les faits montrent l'immoralité envahissant les moeurs privées et publiques à un point qui effraie pour l'avenir. D'ailleurs ces idées morales que la société conserve sont le fruit de l'enseignement religieux qui l'a dominé jusqu'à ce jour; l'esprit qui rejette la foi en subit longtemps encore l'impression dans sa conscience. Mais laissez croire que la religion est indifférente au bien de la société, laissez se développer sans aucune entrave les doctrines irrégieuses, et, vous verrez si la morale se maintiendra longtemps; vous verrez si la distinction du juste et de l'injuste, de l'honnête et du deshonnête reposera toujours sur des principes admis de tous; vous verrez qu'il n'y aura plus d'autres mobiles pour les hommes que les intérêts toujours si opposés entre eux, que le désordre deviendra permanent, un gouvernement régulier impossible, et que le résultat final de tout cela sera une large effusion du sang des hommes dans une longue et affreuse anarchie."

Ici encore nous devons confesser que le style du distingué Mgr Raymond est bien un peu lourd. Mais quelle doctrine profonde et quelle sûreté de vue!

En France aujourd'hui on en est au *désordre permanent* et au *gouvernement régulier impossible*... Hélas! *l'effusion du sang des hommes* n'est pas éloignée! D'ailleurs, on a eu la guerre Franco-Prussienne et la Commune!

* * *

M. Ouellet, lui, publiait une vigoureuse et attachante étu-

de sur le cardinal Wiseman, cette grande figure catholique de l'Angleterre qui, avec celles de Newman et de Manning, jette tant de gloire sur l'île des saints.

La sympathie du regretté supérieur Ouellet pour les catholiques de langue anglaise était l'une de ses idées directrices dans la vie. Cet homme de bien a exercé une influence considérable sur plusieurs générations d'élèves au beau séminaire de Saint-Hyacinthe. On peut être assuré que les hommes qui ont subi cette influence restent de ceux qui comprennent le mieux le rôle d'un homme public au Canada.

L'étude sur le Cardinal Wiseman et le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre fait comprendre admirablement à quelles sources pures M. Ouellet puisait sa doctrine et combien juste était sa manière de la communiquer à d'autres.

* * *

M. Nantel, qui vit encore et réside à l'École Normale de Montréal, était relativement très jeune à l'époque dont nous parlons. Mais ses beaux talents et sa constance appliquée en faisaient déjà un écrivain marquant.

Il publiait, en août 1865, "des *souvenirs* sur M. Ducharme, orateur," qui nous ont communiqué, à quarante ans de distance, une bien vivante émotion.

Nous avons connu M. l'abbé Nantel au collège et nous lui gardons pour sa bonté la plus sincère reconnaissance. Nous avons vécu à Sainte-Thérèse, et le nom de M. Ducharme, le fondateur de notre Alma Mater, nous restera toujours cher.

Pour ces deux motifs, nous ne voulons que signaler l'article de 1865, où il est question de cette éloquence si réelle et si vibrante de M. Ducharme, dont parle avec complaisance l'un de ses plus brillants disciples.

En insistant, nous craindrions de paraître trop "le moine qui prêche pour son couvent."

Qu'on nous permette pourtant de citer ce trait qui peint sur le vif la manière oratoire de M. Ducharme :

“En 1845, raconte M. Nantel, les RR. PP. Oblats donnèrent une mission à Sainte-Thérèse, à la grande satisfaction de la paroisse, mais un peu, il faut le dire, contre la volonté de M. Ducharme. Il affecta une indisposition qui l’obligeait de garder la chambre et ne parut point à l’église. Toutefois, on put le déterminer, quoique avec peine, à assister à la rénovation des promesses du baptême, qui eut lieu après les premiers jours de la retraite. C’était vers le soir: la foule encombrait l’église et chacun tenait à la main un cierge allumé. M. Ducharme, revêtu des habits sacerdotaux, était assis sur le marche-pied de l’autel; debout à ses côtés étaient rangés plusieurs prêtres des paroisses voisines. Le Supérieur de la mission monte en chaire: il expose brièvement les vérités de la religion et les principaux devoirs du chrétien, puis, se tournant vers l’autel, il interpelle M. Ducharme, il lui demande s’il peut répondre pour ses paroissiens, s’il peut donner sa foi qu’ils ne violeront pas les engagements sacrés qu’ils vont renouveler?”

“Un grand silence se fait. Puis M. Ducharme prend la parole d’une voix grave, entrecoupée, où se trahit la tristesse: “Mon Père, votre question me jette dans un cruel embarras. J’hésite à vous répondre... Je connais tous ceux qui sont ici présents, je les ai baptisés pour la plupart, j’ai reçu les promesses que d’autres ont faites pour eux, mais qu’ils ont renouvelées le jour de la première communion. Témoin de toutes ces promesses, je l’ai été d’autant d’infidélités... En voyant le passé, je tremble pour l’avenir... Non, mon Père je ne puis vous répondre!”

“Il y eut encore un moment de silence, continue M. Nantel. M. Ducharme paraissait abattu. Une anxiété profonde pesait sur l’auditoire.”

“Puis le vénérable curé reprit la parole pour dire que pourtant il ne voulait pas contrister ses chers paroissiens, qu’il ne devait pas oublier qu’il était leur père, qu’il fallait aider leur faiblesse et compter sur la miséricorde et sur la grâce de Dieu.

“L’émotion était grande, conclut M. Nantel, des larmes mouillaient tous les yeux. Le missionnaire, ému lui-même, parut hésiter un instant à reprendre la parole, tant il avait été frappé de cette éloquence du coeur, si vive et si naturelle à la fois!”

* * *

Toujours en feuilletant ce volume de la REVUE de 1865, nous avons trouvé beaucoup d’autres pages intéressantes et utiles; pleines de foi et de patriotisme.

Il y a par exemple des *causeries artistiques* de M. Bourassa et des *critiques littéraires* de M. Fabre qui mériteraient mieux qu'une simple mention. Mais il faut savoir se borner.

* * *

Un dernier mot pourtant au sujet des poésies qui brillent çà et là. Quelques-unes sont plutôt lourdes de facture, mais les idées qu'elles expriment ne manquent pas d'envolée.

"A Pie IX", par exemple, de M. Arthur Dansereau, où je lis cette strophe vigoureuse :

Tremblez devant Pie IX tremblez, enfants du crime,
Les coups qu'il a frappés ne sont pas de vains coups :
Chaque éclat de sa foudre ouvre un nouvel abîme,
Chaque éclair qui jaillit est chargé de courroux ;
Celui que vous osez nommer votre victime
Retient le bras d'un Dieu qui s'arme contre vous.

Et cette autre de Benjamin Sulte, à l'adresse des Artisans Canadiens — les hommes de l'industrie — où je cueille cette strophe finale, que tous les industriels pourraient méditer avec profit :

Réveillez l'ardeur admirable
Qui fut, aux jours d'épreuve un garant d'avenir,
Alors que, nous liquant sous les feuilles d'érable,
Il fallait combattre ou mourir.
Le danger, renaissant sous des formes nouvelles,
Attire la valeur sur un terrain nouveau ;
Mais vous marcherez forts si vous restez fidèles
A l'industrie, à son drapeau !

* * *

Vraiment, à compulser le volume de la REVUE de 1865, on passe d'agréables heures !

L'abbé Elie J. Auclair.

L'Organisation des Industries Forestières



L'OEUVRE d'une société des industries forestières doit reposer sur l'instruction industrielle du peuple, chose qu'il ne faut pas confondre avec l'instruction technique, sur l'exploitation scientifique des forêts et sur le prêt ou plutôt le crédit industriel. Les études précédentes ont touché brièvement aux deux premiers points. Pour rester fidèle au canevas que nous avons adopté, celle-ci devrait traiter du crédit industriel, c'est-à-dire de cette organisation financière absolument indispensable au succès d'une politique industrielle, même dans les pays où les capitaux disponibles sont plus abondants qu'ils ne le sont ici. Nous n'y consacrerons cependant que trois ou

quatre pages, pour des raisons que nous ferons connaître un peu plus loin.

Nous avons dit qu'une bonne organisation du crédit industriel est indispensable. S'il était besoin de prouver que c'est bien là le mot dont il faut se servir, l'histoire nous offrirait en abondance des exemples et des arguments. Même au moyen-âge, qu'on prétend avoir été si barbare, la banque était déjà l'auxiliaire obligé du fabricant. L'idée d'une caisse nationale en Angleterre prit naissance vers 1651, au moment où le peuple anglais commençait à ressentir le besoin d'un plus ample développement économique. On voulut alors encourager de toutes les façons la manufacture et le commerce du drap. L'un des principaux intéressés était un certain sir Balthazar Gerbier. Il était de l'école de ces négociants de Londres dont l'histoire a immortalisé le patriotisme assez machiavélique. Quelques années au-

paravant, ceux-ci avaient induit les banquiers génois à manquer de parole envers le roi d'Espagne, ce qui retarda de plus d'une année le départ de l'Armada dite invincible et sauva probablement l'Angleterre d'une seconde conquête. Gerbier proposa à son gouvernement l'exemple de la France, qui, à cette époque, fournissait de drap la moitié de l'Europe et dont les principales filatures se groupaient autour de Sedan. Et afin d'imprimer une plus grande activité à la fabrication anglaise qui languissait, il émit l'idée de la création d'une banque de paiements dans la cité de Londres. La banque fut établie, et à partir de cette époque l'industrie anglaise se développa rapidement, au détriment graduel de celle de la Flandre et des autres parties de la France manufacturière.

Ce résultat, qui contient pour nous un précieux enseignement, s'explique par la supériorité manifeste de la jeune banque d'Angleterre, sur les autres institutions de crédit existant à cette époque, tant en France qu'en Italie, en Suède et en Hollande, dont la fondation était plus ancienne et le système moins parfait. Celles-ci cependant, chacune en son temps, furent pour les pays où elles prirent naissance, une source puissante de prospérité commerciale et industrielle; chacune successivement fut la manifestation d'un progrès qui s'est continué depuis et se continue encore.

Aujourd'hui, tous les pays du monde ont leur système de banque et de crédit de plus en plus perfectionné. Sous ce rapport, le Canada est loin de tenir le dernier rang; malheureusement, au point de vue particulier qui nous occupe, on ne peut non plus lui accorder le premier. Pour le crédit industriel, il semble que ce soit encore sur l'Allemagne qu'il faille nous orienter. Le système de caisses allemandes est, en effet, admirable; s'il faut en juger par ses fruits c'est le plus parfait qui existe. Favorisées de toute manière par la loi et par les pouvoirs publics, ces caisses ont fait, la prospérité économique de ce pays. En Allemagne, la banque offre aujourd'hui au négociant et à l'industriel une aide qui ne lui fait jamais défaut: elle lui ouvre la voie, le soutient et l'accompagne jusqu'à la fin de sa carrière. Elle commandite les grandes entreprises, mais elle se met aussi à la portée des petites et même des individus. Elle fait des avances pour

la fondation d'usines et d'exploitations industrielles et commerciales; pour les missions, les recherches et les études; elle coopère à la formation des fonds d'exploitation; et lorsque le capital se trouve entraîné au loin, souvent elle le suit au moyen de ses succursales, pour le surveiller et le soutenir.

Sans doute, la plupart des rouages inférieurs d'un pareil système ne peuvent manquer de se constituer par l'initiative individuelle dans tous les pays où le besoin s'en fait sentir. Ce fut le cas en Allemagne. Nous pourrions même signaler dans notre pays et non loin de Québec certaines caisses populaires d'après les systèmes les plus modernes et qui ne peuvent manquer de rendre, dans le champ de leurs attributions, de très grands services. Mais leur domaine est nécessairement limité. Pour exercer une action générale dans un pays comme le nôtre, au moins aussi dépourvu de capital actif que l'était l'empire allemand au milieu du dix-neuvième siècle, il faudrait qu'on fondât, par l'initiative des intéressés, mais avec l'appui des pouvoirs publics, une institution se rapprochant par son organisation de la caisse centrale prussienne. L'objet de cette institution est "de venir en aide aux syndicats d'associations par des prêts à intérêt... C'est une institution dirigée, surveillée et dotée par l'Etat, d'un capital initial de cinq millions de marcs, élevé successivement à cinquante millions; elle est sous la dépendance absolue du ministère des Finances, tout en gardant son autonomie." L'intention de ses fondateurs fut de venir en aide à l'industrie; intention qui s'est réalisée au delà de toutes les espérances. Les associations d'industriels qui profitent de ces prêts sont au nombre d'environ 800,000 membres. L'intérêt exigé est de 3 p. c. sur environ 155 millions prêtés.

Ces renseignements sont puisés pour la plupart dans un rapport présenté en 1903 à la fédération des industriels et commerçants français, par M. F. de Ribes Christofle et reproduit par M. Maurice Schwob dans son récent et très remarquable ouvrage: *Avant la bataille*. Nous les résumons ici pour prouver la nécessité d'un système scientifique de crédit industriel.

Le succès si extraordinaire des caisses allemandes devrait être pour nous une leçon inoubliable, car, nous l'avons dit, à l'époque de leur fondation, l'Allemagne n'était guère plus riche que

n'est le Canada aujourd'hui. Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet et il serait important qu'on le dise à notre public. Cependant, nous évitons à dessein d'entrer dans les détails, parce que nous ne nous sentons pas de force à aborder sérieusement une question de cette importance, laquelle ne saurait être traitée avec autorité et fruit que par un financier de grande expérience. Une société des industries forestières serait en situation de s'occuper de cette grave question; elle saurait trouver des hommes et recommander les mesures nécessaires. Pareille réforme, si jamais elle s'accomplissait, ne menacerait en aucune façon nos institutions actuelles de crédit ni notre système de banque. Elle aurait au contraire pour effet de produire une coopération constante entre le commerçant, l'industriel et le banquier et tous trois en profiteraient largement, puisqu'ils se mettraient par là au niveau du progrès industriel et financier. En cette matière, il faut constamment aller de l'avant sous peine de rétrograder; l'histoire économique du monde le prouve. Les grandes périodes de cette histoire ont été énoncées par M. Bucher, l'économiste allemand, et avec plus de clarté encore par M. Maurice Ansiaux, professeur à l'université libre de Bruxelles. Il ne sera pas inutile pour l'intelligence du sujet de les rappeler au lecteur.

La première période est celle de l'économie familiale. L'échange n'existe pas; le producteur consomme lui-même le fruit de son travail. Cet état économique fut longtemps celui du Canada français. Nous souffrons encore beaucoup de l'habitude que nous en avons contractée.

La seconde période est celle de l'économie urbaine, pendant laquelle l'échange s'opère directement du producteur au consommateur, la circulation des biens est à peu près inconnue. De celle-là aussi il reste encore de nombreuses traces parmi nous.

La troisième période est celle de l'économie nationale. Remarquons bien ce mot; économie *nationale*; il n'est pas de nous, mais des économistes dont nous suivons la pensée. C'est la période où se trouvent aujourd'hui tous les grands peuples civilisés. Elle repose sur l'échange et sur la circulation des biens, rendus possibles par la facilité des moyens de transport. Le producteur ne travaille plus seulement pour ses voisins immédiats,

ni même exclusivement pour le pays où il s'est établi. Son regard s'étend loin au delà de ses frontières, car son oeuvre n'est pas simplement économique. Pour qu'il puisse remplir sa destinée, il faut que cette oeuvre soit mondiale et conquérante; il lui faut conquérir sa place sur les marchés du monde ou succomber. Lutter victorieusement contre toute l'humanité en habileté et en science, produire plus, mieux et à meilleur compte que ses rivaux, voilà sa tâche. C'est donc une véritable guerre que soutient constamment la grande industrie. Aussi a-t-elle bientôt compris qu'il lui était nécessaire de s'organiser fortement dans chaque centre de grande production. Les pays qui ont compris cette vérité ont vu augmenter leur fortune et leur puissance; ceux qui ne l'ont pas comprise subissent la loi du vainqueur.

Dans cette guerre industrielle comme dans la guerre à coups de canon, en dehors de l'organisation proprement dite, l'armée industrielle d'un pays peut occuper certaines positions avantageuses qui assurent la victoire à ceux qui savent en tirer un bon parti. C'est ainsi que l'Angleterre doit en partie sa prospérité industrielle à l'usage intelligent de la houille génératrice de la vapeur. Cet avantage, dont elle a su profiter, lui a permis de conquérir les marchés de l'univers. C'est là le grand exemple, mais si nous voulions étudier l'histoire des grandes nations modernes, nous trouverions partout de nouvelles preuves de la vérité de cet avancé.

Tout cela étant acquis, nous comprendrons mieux la situation et le rôle de notre société des industries forestières. Elle aurait à remplir les devoirs d'un conseil de généraux au début d'une campagne. Son premier soin, — non pas par l'initiative de l'Etat, mais en profitant de son concours et de son appui — devrait être d'occuper et de rendre inexpugnables les positions économiques que la nature a mises à notre portée; son second, d'organiser l'armée industrielle, de la préparer et de la diriger. Ceux qui n'entendent pas la chose ainsi ne comprendront pas la thèse que nous soutenons. Ils trouveront aussi qu'en affirmant l'absence presque complète de la grande industrie au Canada, nous tenons trop peu de compte de certaines activités industrielles que nous révèle la statistique, ainsi que de l'existence de quelques fabriques qui ont surgi ici et là sur notre

territoire. Certes, de telles manifestations ne sont pas à négliger, et ceux qui dirigent ces entreprises sont les pionniers d'une oeuvre patriotique en même temps que profitable. Mais ces efforts isolés sont à la grande industrie organisée ce que serait une guerre de partisans à la grande guerre faite par des armées régulières et bien disciplinées. C'est un instrument infiniment moins puissant et moins redoutable, avec lequel nous tenterions vainement de soutenir longtemps la lutte.

Il ne faut pas perdre de vue ces diverses considérations; ce sont les seules qui nous poussent à écrire. Nous n'avons pas l'expérience pratique qui nous permettrait d'entrer dans les détails; nous ne pouvons en somme que dire à nos compatriotes, comme jadis le philosophe grec: Cultivez vos champs, car ceux que vous laisserez en friche tomberont aux mains de l'ennemi. Ces réflexions nous feront aussi comprendre que le rôle d'une société des industries forestières serait plus difficile et plus compliquée que celui de la société d'industrie laitière, bien que le principe des deux associations doive être dans notre pensée le même.

Supposons donc le terrain déblayé et préparé par la promulgation de bonnes lois forestières fondamentales, par une éducation nationale soignée et par l'instruction industrielle popularisée. Toutes ces choses pourraient être menées de front et simultanément; toutes produiraient en peu de temps des résultats utiles et donneraient un appui de plus en plus solide à l'oeuvre de la société, en faisant constamment appel aux forces vives de la nation et à l'effort de toutes les institutions nationales.

En même temps que tout cela se préparerait, la société commencerait son oeuvre par l'établissement d'une grande école théorique et pratique des industries forestières. Dans le but d'obtenir une diffusion plus prompte et plus complète des meilleures méthodes à suivre pour assurer la protection de la forêt et la production forestière, la fabrication des produits forestiers et en général l'avancement de l'industrie forestière, elle établirait dans un endroit favorable du domaine public, une école d'industrie forestière et une fabrique modèle. Dans cette école on donnerait aux élèves une connaissance pratique de tou-

tes les espèces d'exploitations forestières, dont un bureau de recherches industrielles attaché à l'établissement augmenterait sans cesse le nombre. On s'attacherait aussi à perfectionner constamment les procédés et l'on créerait par ce moyen un foyer de développement industriel forestier. Au bout de peu d'années les produits de la forêt et de la fabrique exploitées par le personnel de l'école paieraient la plus grande part des dépenses de l'établissement.

Les membres de la société des industries forestières se recruteraient dans toutes les professions, mais on y trouverait sans doute en grand nombre des industriels éclairés et patriotiques, soucieux du succès général de l'oeuvre et dont l'autorité contribuerait à étendre son influence sur tout le territoire où elle opérerait. Pour comprendre quelle devrait être son oeuvre, il faut d'abord constater où nous en sommes au point de vue du développement des industries forestières. Dans l'étude précédente, nous avons dit quelques mots de l'état actuel de la forêt. Nous avons constaté en le déplorant, combien peu le public s'intéresse à cette question vitale. Voyons maintenant où en est l'exploitation. Pour plus de clarté, laissons de côté tous les produits de la forêt qui n'entrent pas dans la catégorie des véritables industries forestières. Ainsi en 1903, le Canada a exporté pour \$41,000,000 de bois brut ou à demi fabriqué. C'est exporter notre capital et nous appauvrir d'autant. Il n'entre pas dans notre projet de demander qu'on prohibe cette exportation; nous voudrions seulement qu'on rende l'exportation du bois moins avantageuse que la fabrication dans le pays, au moyen d'une politique industrielle bien conçue.

Pour avoir une idée du peu de fabrication forestière réelle qui se fait en Canada, il faut s'arrêter à l'industrie de la pâte de bois, qui est la base de la vraie industrie forestière. En 1903, le Canada tout entier ne comptait que trente-neuf moulins à pâte dont le produit total s'élevait à 215,619 tonnes, soit une moyenne de 7,067 tonnes par moulin. Sur la valeur totale de cette pâte, c'est-à-dire de cette matière première ainsi produite (\$5,219,892) on n'en a conservé que \$2,206,451 pour l'industrie domestique. Tout le reste a été envoyé à l'étranger pour nous revenir sous diverses formes. En 1903, en effet, le Canada im-

portait pour \$2,210,364 de papier seulement, et l'importation de ces marchandises à base de bois, que nous pourrions pourtant produire nous-mêmes avec tant d'avantage, augmente d'année en année. Nous savons de plus que le Canada n'exporte pas seulement de la pâte; il exportait en 1903, pour \$1,558,560 de bois à pâte aux Etats-Unis seulement. Comme c'est la province de Québec surtout qui produit et qui produira à l'avenir la pâte et le bois à pâte, il s'en suit que c'est la population française qui s'appauvrit le plus en exportant une matière première qu'elle pourrait fabriquer dans le pays. Pour se faire une idée de l'étendue de cette perte il ne suffit pas de savoir que le papier le plus grossier valait en 1903 à peu près \$46 la tonne, tandis que la pâte n'en valait guère plus de \$20. Il ne suffit pas non plus de constater que le bois à pâte vaut beaucoup moins encore proportionnellement. Il faut encore calculer la perte économique qu'entraîne l'absence des industries forestières dont la pâte et le bois à pâte forment la matière première. Nous n'avons pas devant nous les données nécessaires pour en faire le calcul, même approximatif, mais la perte annuelle est quelque chose d'incroyable. Ce n'est là qu'une seule des sources de richesse que nous gaspillons. Il faudrait être aveugle pour ne pas les voir de tous les côtés. Une des industries forestières les plus lucratives de l'avenir sera certainement celle de l'érable. Il est prouvé, par des expériences concluantes, que la sève d'érable se distille très bien et que l'on peut en produire une boisson saine et délicieuse qui se vendrait mieux que le rhum et dont nous aurions à peu près le monopole. Nos érablières sont en plein rapport, et le produit en sucre et en sirop s'exporte en grandes quantités aux Etats-Unis. Cependant, comme tout ce qui ne s'améliore pas par les procédés scientifiques, ce produit est un peu déprécié. Nous devons à l'obligeance de M. J. A. Doyon, du ministère du Revenu de l'intérieur, l'un de ceux qui s'occupent le plus activement dans notre pays des questions économiques, de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs une statistique soigneusement compulsée sur la production érablière, ainsi que sur les industries ménagères dont il sera question plus loin. Nous donnons les premières à la page suivante. Cette statistique établit, qu'à tout

INDUSTRIES FORESTIERES

393

SUCRE D'ERABLE, PRODUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

	1844	1851	1861	1871	1881	1891	1901
Argenteuil.....			24,299	20,246	77,210	158,498	155,187
Bagot.....			187,759	162,421	239,758	333,214	115,033
Beauce.....			839,041	1,183,967	1,830,803	2,154,105	1,589,386
Beauharnois.....		29,997	36,518	40,813	54,375	104,906	81,840
Bellechasse.....		172,960	242,755	226,128	259,691	421,615	366,872
Berthier.....		413,729	202,551	158,622	206,877	258,776	183,168
Bonaventure.....		63,271	38,121	30,179	67,520	27,267	17,474
Brome.....			414,317	610,582	828,073	1,393,893	935,206
Chambly & Verchères.....		6,892	5,200	3,989	6,500	10,447	197,437
Champlain.....		166,900	237,023	200,155	303,292	246,710	206,142
Charlevoix.....			98,855	42,026	53,492	56,125	43,668
Chateauguay.....			43,704	59,149	85,482	195,627	106,727
Chicoutimi & Saguenay.....			474	2,215	2,701	349	20
Compton.....			392,226	622,619	839,404	963,918	553,884
Deux-Montagnes.....		91,478	152,471	241,194	293,118	381,764	359,933
Dorchester.....		742,997	148,598	172,357	248,945	381,103	455,996
Drummond & Arhabaska.....		217,040	356,309	310,271	446,815	621,903	503,449
Gaspé.....		14,310	19,703	36,721	58,263	75,381	2,977
Hochelaga.....			11,111	12,265	13,413	17,970	
Huntingdon.....		42,968	45,748	145,091	171,741	382,981	281,303
Iberville & St-Jean.....			46,253	21,296	42,411	70,861	
Jacques-Cartier.....			20,893	25,102	31,113	39,192	47,899
Joliette.....			370,929	389,766	625,103	521,302	437,624
Kamouraska.....		129,984	95,097	104,443	175,725	79,956	66,153
Labelle (voir Ottawa).....							111,586
Laprairie & Napierville.....			33,655	29,105	28,526	27,390	26,609
L'Assomption.....			102,390	117,651	146,842	165,620	178,130
Laval.....			51,80	44,442	47,541	48,201	15,330
Lévis.....			50,063	24,852	34,186	48,256	40,530
L'Islet.....			264,847	239,259	299,583	444,079	382,685
Lotbinière.....			70,850	64,643	86,777	137,338	155,503
Maisonneuve.....							720
Maskinonge.....			190,893	123,495	205,267	243,264	188,754
Mégantic.....			272,950	187,123	321,083	594,574	540,183
Missisquoi.....			247,406	523,622	677,854	852,737	511,450
Montcalm.....			255,222	320,183	691,131	500,640	380,252
Montmagny.....			130,537	94,301	127,877	167,097	122,843
Montmorency.....			323,632	327,293	544,885	495,550	349,705
Montréal.....					600	21	1,800
Napierville (voir Laprairie).....							
Nicolet.....			199,542	133,289	211,877	308,257	268,725
Ottawa (Labelle & Wright).....			39,048	26,552	99,648	128,582	
Pontiac.....			14,242	3,452	34,527	20,127	15,760
Portneuf.....			241,837	236,912	485,660	580,144	494,419
Québec (ville).....					600	2,000	250
Québec (comté).....			13,851	21,826	25,521	27,177	15,135
Richelieu.....			80,237	65,632	78,865	120,938	108,162
Richmond & Wolfe.....			366,176	457,145	671,206	912,222	512,283
Rimonski.....			281,877	221,371	313,987	135,953	83,586
Rouville.....			143,595	182,770	321,610	441,155	321,631
St-Hyacinthe.....			128,710	183,093	244,600	254,781	142,971
St-Jean (voir Iberville).....							
St-Maurice et Trois-Rivières.....			162,912	108,874	182,235	185,926	
Shefford.....			327,780	385,272	526,678	755,100	515,063
Sherbrooke.....			90,785	101,666	99,364	88,754	51,601
Soulanges.....			28,778	37,225	74,302	66,509	89,764
Stanstead.....			473,256	741,248	1,110,845	1,158,269	680,671
Témiscouata.....			240,841	213,906	331,580	214,351	87,860
Terrebonne.....			117,959	111,466	141,272	224,076	162,450
Trois-Rivières (voir St-Maurice).....							135,572
Vaudreuil.....			45,172	63,661	116,177	159,108	138,961
Verchères (voir Chambly).....							
Wright.....							14,421
Yamaska.....			162,570	82,943	159,545	165,935	124,305

prendre, nos érablières diminuent peu et qu'il serait facile de trouver en elles la matière première d'une industrie vaste et vraiment nationale. Pour cette industrie spéciale, il serait nécessaire de modifier quelque peu les lois d'accise existantes, et jusqu'à présent le ministère du Revenu n'a pas crû pouvoir le faire, surtout parceque ceux qui lui en faisaient la proposition ne jouissaient pas d'une autorité suffisante. Une société des industries forestières serait en mesure de faire des expériences sur une grande échelle; elle pourrait négocier dans des conditions avantageuses et avec une entière responsabilité. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'un service comme celui de l'accise ne saurait être facilement dérangé et que le ministre est souvent obligé d'éconduire des solliciteurs de bonne foi à cause de la multitude des tentatives frauduleuses qu'il est de son devoir de combattre.

Les industries dites ménagères ne peuvent pas être classées directement parmi les industries forestières. Cependant elles s'y rattachent de plusieurs manières, surtout à cause de leur caractère éminemment national et des perfectionnements qu'on peut y apporter par l'usage des machines électriques mues par les cours d'eau qui sont du domaine de la forêt. L'importance sociale et économique de ces industries est immense. Elles assurent de l'emploi rémunérateur à tous les membres de nos nombreuses familles agricoles. Leurs produits sont encore fort estimés. Nous connaissons tous le prix et la qualité de ces étoffes de toile et de laine que chacun s'arrache. Voilà certes une source de richesse économique qu'il importe de ne point laisser se tarir. Et cependant la production semble être devenue si peu importante que le dernier recensement la néglige complètement. Voici le résumé de la statistique préparée par M. Doyon, pour la province de Québec :

	1844	1851	1861	1871	1881	1891	1901
	vgs.	vgs.	vgs.	vgs.	vgs.	vgs.	vgs.
Etoffe du pays	746,685	734,533	902,191	3,339,766	2,958,180	2,205,014
Flanelle du pays	655,019	856,445	1,231,975
Toile du pays	857,623	929,043	1 021,43	1,559,410	1,130,301	568,359

Ici cependant il faut nous entendre. De ce que le recensement ne tient pas compte de ces industries domestiques, il ne faudrait pas en conclure qu'elles ont complètement disparu. Dans bien des endroits, sans doute, on fabrique encore l'étoffe et la toile à la maison, et la statistique aurait dû le constater. Mais dans la plupart des localités cette industrie évolue et cette évolution indique un grand progrès. Dans plusieurs paroisses on a établi des fabriques considérables où les cultivateurs envoient leur laine. On la file et on la leur renvoie sous forme d'étoffes de différentes espèces, en conservant une certaine quantité comme prix de fabrication. Dans d'autres fabriques, on achète la laine. Le produit est sans doute inférieur sous le rapport de la solidité et de la durée à la vraie production domestique, mais elle est supérieure pour ce qui est de l'apparence et du fini. Il y a là des éléments importants à recueillir et à encourager. Du reste, nous le répétons, le travail à la maison, malgré certains inconvénients que la science signale, est devenu non-seulement possible mais lucratif, au moyen des installations peu dispendieuses qui fonctionnent en France et qu'une société des industries forestières pourrait introduire ici. Ce serait surtout un puissant encouragement à la colonisation et une source de richesse pour le colon.

Ce sont ces pertes économiques constantes que nous constatons de tous côtés que notre société se chargerait de diminuer, sinon de faire cesser complètement. Tout en formant, au moyen de son école de bons contre-maîtres et des entrepreneurs d'industrie, dont on faciliterait l'établissement et le groupement au moyen du crédit industriel, elle devrait rechercher dans la province où elle opère, les endroits favorables à la fondation d'industries forestières. Elle devrait, bien entendu, distinguer entre les régions favorables à l'agriculture et celles qui ne le sont pas. Dans ces dernières, le gouvernement pourrait concéder pour une période déterminée des coupes considérables et des pouvoirs hydrauliques à des individus et à des compagnies industrielles, mais à la condition de la pratique de la coupe réglée et de l'inspection par des officiers soumis, comme le sont aujourd'hui les inspecteurs laitiers, à la direction de l'association forestière. On exigerait, naturellement l'établisse-

ment d'une fabrique et l'on stipulerait la nullité absolue des concessions au cas d'inexécution des conditions du bail.

Dans les endroits jugés propres à l'agriculture, c'est-à-dire dans la grande majorité des cas, la manière de procéder serait différente. Là on ne concéderait pas de coupes de bois au sens ordinaire de ce mot. Le devoir de l'association appuyée par le gouvernement, serait de provoquer des groupements de colons sur les points avantageux, surtout de ceux où peuvent se trouver des pouvoirs hydrauliques de moindre puissance. Les colons de chacun de ces groupements s'engageraient d'avance à pratiquer une exploitation forestière sur le plan suivant : chaque colon, après avoir accompli les conditions ordinaires d'établissement et de défrichement, recevrait un titre, disons de deux cents acres de terre au lieu de cent acres, dans les circonstances ordinaires, et dont il s'engagerait à tenir une portion déterminée en coupe réglée. C'est toujours le principe de la permanence de la forêt. Les billes provenant de cette coupe, lesquelles feraient partie de leur récolte annuelle, les colons s'engageraient à ne pas les vendre en détail, mais à les porter à la fabrique qui serait établie dans leur voisinage et dont ils seraient les propriétaires par indivis. Cette fabrique, conduite par un homme entendu et soumise aussi à l'inspection, ne fabriquerait la plupart du temps, que le bois à pâte et ses produits secondaires. Ce ne serait à proprement parler dans bien des cas qu'une scierie, dont les colons ainsi groupés seraient conjointement les propriétaires ou les patrons, pour une époque déterminée. On pourrait limiter les baux, lorsqu'il s'agirait d'un pouvoir d'eau, à trente, cinquante ou quatre-vingt-dix ans, comme on le jugerait à propos ; mais il faudrait que, dans un temps déterminé le pouvoir hydraulique fit retour au domaine public ; après quoi le gouvernement serait libre de renouveler le bail aux conditions que dicterait l'intérêt général. Seules les terres agricoles doivent faire exception à cette règle, et encore à la condition immuable qu'une proportion déterminée de ces terres reste en forêt et en coupe réglée. Sans doute, la loi de ce chef devra avoir une certaine élasticité ; il faut prévoir les mutations et surtout les divisions de la propriété. L'essentiel, dans l'intérêt des individus comme du public, c'est que la

permanence de la forêt et de la production forestière soit maintenue; que l'industrie forestière soit active et une source de prospérité générale. Du reste, au bout de quelques années et lorsque l'éducation populaire en la matière serait faite, cette loi maintenant la permanence de la forêt fonctionnerait partout d'elle-même, par la force de l'opinion, comme toutes les lois fondamentales du pays. On ne songerait pas plus à détruire ou à voler la forêt qu'à tuer ou voler les bestiaux et les moutons dans les champs. La tâche de la société des industries forestières, très pénible au début, parce qu'il lui faudrait s'occuper d'une foule de détails élémentaires et lutter contre l'ignorance publique, deviendrait bientôt plus agréable. Elle resterait libre de s'occuper des autres branches du développement industriel et sa surveillance générale ne serait plus qu'une question d'administration régulière. Elle pourrait dès lors donner toute son attention à l'industrie proprement dite.

Si une pareille méthode venait à se généraliser dans notre pays, les résultats en seraient certainement merveilleux. On comprend quel élan donnerait à la colonisation ce système de colons industriels propriétaires. Les terres publiques se peupleraient très rapidement; chaque colon, en effet, trouverait dès le début, la vie assurée et même une aisance relative. Il pourrait s'occuper exclusivement de son travail agricole, étant assuré d'avance de trouver un marché pour tous ses produits. Les matières en partie fabriquées, il pourrait, si cela lui était avantageux, les exporter. Rien dans la loi ne l'empêcherait de le faire. Mais ici encore la Société interviendrait pour lui trouver des marchés domestiques plus avantageux, soit en surveillant les taux de transport sur les voies ferrées qui présentement ne sont pas fixés en vue de la fabrication domestique, soit par beaucoup d'autres moyens encore qui seraient à sa disposition. Cette matière première, d'une production abondante, régulière et d'un prix raisonnable, serait donc dirigée vers les fabriques canadiennes qui trouveraient un grand avantage à n'avoir pas elles-mêmes à s'occuper de la coupe du bois. Le directeur d'une de nos plus grandes exploitations nous faisait précisément cette remarque, il y a peu de temps. Il se plaignait qu'il était obligé de concéder la coupe du bois à pâte à forfait, et que cela détério-

rait ses "limites." L'industrie y trouverait donc aussi son compte. Elle pourrait se lancer dans des entreprises plus considérables, étant assurée d'une source intarissable de matière première. Tout, en effet, serait systématisé et régularisé. La société des industries forestières, dans son effort pour écouler avantageusement les produits des syndicats agricoles de bois à pâte et d'autres industries rudimentaires, serait naturellement portée à donner une attention spéciale aux pulperies proprement dites et aux établissements de fabrication supérieure. Encouragés par cet immense avantage d'une matière première abondante et régulière et par les autres qu'on leur offrirait, et dont nous parlerons plus tard, ces fabriques surgiraient en grand nombre. Les unes proviendraient de l'initiative de capitalistes indépendants, les autres seraient les créations des élèves surtout de l'école d'industrie forestière ayant accepté les avances des caisses de crédit industriel, ainsi que les conditions qui y seraient attachées — conditions qui n'auraient pour but que d'assurer l'excellence de la fabrication, la permanence de l'industrie et aussi, naturellement, la garantie raisonnable des sommes avancées. Mais toutes profiteraient également des incessantes recherches de la société des industries forestières, toutes bénéficieraient de la publicité et des avantages généraux que cette organisation donnerait à l'industrie entière (1). A côté de l'industrie forestière surgiraient bientôt une foule d'autres industries, particulièrement celle de la métallurgie électrique. Nous verrions de nouveau les chantiers de construction maritime prospérer sur les bords du Saint-Laurent; la marine commerciale canadienne, — sans parler des avantages qui en résulteraient pour la marine militaire — prendrait rang parmi les plus importantes du monde, et nos marins, les plus robustes et les plus hardis de l'univers, transporterait sur nos vaisseaux, aux quatre coins du monde, les produits de notre industrie. Et ces pro-

(1) Il semble presque oiseux de faire remarquer combien tout cela bénéficierait au trésor public. Le gouvernement qui serait en partie le créateur de cette richesse, aurait acquis le droit de détourner un filet, bien mince relativement aux résultats généraux, mais immense dans la pratique, vers l'école, vers les chemins de colonisation, vers l'encouragement des arts, etc.

duits seraient supérieurs aux autres produits du même genre fabriqués ailleurs, parce que nous aurions au Canada le monopole d'une matière première abondante et à bon marché, un système de production scientifique et économique et enfin une population ouvrière d'élite combinant les qualités artistiques du génie français avec les qualités pratiques du génie anglo-saxon.

Le système d'organisation industrielle que nous venons ainsi d'esquisser offre l'avantage de ne rien déranger de ce qui existe actuellement et de ne léser aucun droit acquis. Personne ne pourrait s'en plaindre, ni le cultivateur, ni le colon, ni le commerçant de bois. La loi n'aurait pas d'effet rétroactif. Le colon déjà établi au moment de sa promulgation ne serait pas tenu à la coupe réglée sur son lot. S'il adoptait ce système par la suite ce serait parce qu'il en aurait compris les avantages. De même, rien ne l'empêcherait de continuer à vendre son bois précieux aux Américains, si tel était son bon plaisir. Il cesserait graduellement de le faire, sans doute, mais ce serait pour la raison qu'il trouverait un meilleur marché à sa porte. De même, le commerçant continuerait de régner dans ses coupes de bois, diminuées cependant par les progrès rapides de la colonisation. Il ne faut pas oublier, en effet, que les groupements de colons pourraient se faire même sur les terres concédées pour la coupe, et que même l'enlèvement du bois d'oeuvre par le commerçant ne pourrait retarder que de quelques années la mise en coupe réglée des terres ainsi prises par des groupes de colons aux conditions nouvelles. Chaque année donc, le commerçant ferait, comme par le passé, sa dispendieuse récolte et paierait les droits de coupe au trésor public. Mais sur lui aussi, le nouveau système produirait bientôt un bienfaisant effet. Alors qu'il avait la certitude de pouvoir acquérir à vil prix, parce que le public n'en connaissait pas la valeur, des coupes de bois illimitées, il agissait en prodigue. Mais lorsqu'il s'apercevrait qu'il lui serait désormais impossible d'obtenir de nouvelles concessions aux conditions anciennes, il commencerait à exploiter avec plus de précaution, il aurait plus soin de la forêt, source de sa fortune, il prendrait la peine de l'entretenir quelque peu. Avec l'ingénuité qui naît de la nécessité il suppléerait à la diminution de ses revenus par des économies dans l'exploitation qu'il

avait jusqu'alors jugées inutiles. Peu à peu il s'apercevrait qu'en ayant soin de sa propriété elle lui rapporterait davantage et qu'à tout prendre sa situation se serait améliorée. Dans bien des cas, il se hâterait de profiter des avantages offerts par la société des industries forestières; il aurait la sagesse de ne pas vouloir s'isoler du mouvement général; il deviendrait lui-même manufacturier. Mais, même s'il se contentait de son ancienne exploitation, avec le nouvel esprit qui présiderait à la mise en force de la loi qui le régit et par suite de la diminution rapide de ses concessions envahies par les syndicats de colons, il ne serait plus un danger public. S'il est vrai, comme nous le croyons, que le commerçant de bois, dans la province de Québec du moins, est, économiquement parlant, un obstacle au progrès, ce n'est pas sur lui que doit en retomber la faute. Le commerçant ne s'est jamais piqué d'être patriote, il n'a pas prétendu travailler pour l'avenir. Il a acheté nos forêts puisque nous voulions bien les lui vendre, il les a revendues en détail le plus avantageusement possible pour lui-même. La marche des choses est seul responsable de la situation actuelle et il serait injuste d'en faire peser la responsabilité sur les hommes, les partis ou les institutions. Au moment où l'on a commencé à concéder des coupes de bois, personne ne pouvait prévoir l'importance que prendrait par la suite l'industrie forestière. Ce n'est que récemment que l'opinion commence à s'émouvoir à ce sujet, dans nos anciennes provinces. Elle se trouve en présence d'un système depuis longtemps établi et qu'il est difficile de changer brusquement, d'un groupe de privilégiés qui exercent naturellement une grande influence. C'est un état de choses malheureux, il est vrai, mais en somme, normal et légal. Cette influence des commerçants de bois semble pernicieuse au point de vue de la forêt et de la colonisation, mais on peut encore la combattre. Aussi n'est-ce pas de ce côté que se trouve le plus grand danger. L'influence illégale qu'exercent les trusts aux Etats-Unis et qu'ils commencent à exercer ici, est bien autrement redoutable.

Nous savons tous que de l'autre côté de la frontière, ces grandes combinaisons de capital tiennent dans leurs mains les pouvoirs publics. Elles corrompent les fonctionnaires et rédui-

sent le peuple en servage. Vingt-sept Etats et territoires dans la république des Etats-Unis ont promulgué des lois spéciales pour détruire les combinaisons industrielles existantes et pour empêcher la formation de nouvelles. Quinze autres Etats y ont pourvu dans leur constitution même. Outre ces mesures spéciales dans chaque Etat, il y a les lois fédérales contre les trusts, le Sherman Act, 1890, la Interstate Commerce Law, 1887, et autres encore. Cela fait en tout une cinquantaine de lois promulguées aux Etats-Unis contre les trusts, les déclarant illégaux, infligeant des pénalités, etc. Cela n'empêche pas ces organisations d'opérer en toute liberté, de commettre sans cesse de grandes injustices, de tyranniser le public enfin. Ces grandes organisations, en effet, se moquent de la loi; elles passent à travers sans difficulté, et les législateurs sont accommodants. Comment résister à de telles puissances! Nous comprendrons combien cela est difficile en examinant ce qui se passe chez nous. Parcourez nos statuts et vous vous demanderez pourquoi l'on s'avise de demander des réformes en face de dispositions aussi sages et aussi justes. Ces sages et justes lois ont-elles jamais protégé efficacement la forêt et le colon? Des lois de cette nature restent sans valeur si ceux qui doivent en profiter ne s'organisent pas aussi puissamment que ceux qui ont intérêt à les rendre inopératives. Pour protéger nos forêts et les ouvrir à l'exploitation nationale, pour protéger nos terres publiques et les ouvrir au colon, il nous faut donc une organisation plus puissante que le trust.

Mais si d'un côté le trust entrave les libertés publiques et individuelles, l'évolution économique dont il est la manifestation ne s'arrêtera pas, parce qu'elle est nécessaire. Nous l'avons vu dans une étude précédente, le trust, malgré ses griffes, est à tout prendre et au point de vue purement économique, un progrès; c'est ce qui fait sa force. Il faut donc, pour lui résister, le combattre avec ses propres armes. Nous pourrons le faire en adoptant ce qui est vraiment bon et progressif dans le système du trust, c'est-à-dire sa puissante organisation industrielle, mais en écartant ce qui est dangereux. Or la combinaison industrielle qui nous paraît le plus propre à at-

teindre ce but serait celle qui aurait pour base une société des industries forestières telle que nous la concevons.

Nous entendons d'ici certains lecteurs s'écrier que nous voulons remplacer un mal pour un mal plus grand en supprimant parmi nous l'initiative individuelle et la concurrence. Mais telle n'est pas notre pensée. L'on verra par la suite que la mise en oeuvre de l'idée que nous développons ne nuirait en rien à la liberté individuelle des personnes et des sociétés qui feraient partie de l'organisation. Entendons-nous cependant. Il est vrai que les combinaisons industrielles, même les meilleures, ont un effet considérable sur la concurrence. Le trust s'efforce de la supprimer, le cartell la modifie, ce qui est bien différent. Du reste, il n'est pas prouvé que la concurrence intense et dépassant certaines limites est un bienfait pour l'industriel ou même pour le public. On pourrait même soutenir le contraire. La concurrence outrancière donne lieu à d'énormes gaspillages et à une déperdition considérable de la force productive. Elle augmente les frais de fabrication et de vente et partant les prix que paie le consommateur. Il est donc acquis qu'une concurrence trop vive dans le pays pourrait nuire à la vente des produits canadiens à l'étranger. Il n'est pas moins évident que l'organisation et, jusqu'à un certain point, la centralisation industrielle s'y produira certainement — soit d'une manière bienfaisante, comme nous le voudrions, soit au détriment de l'intérêt public par le moyen du trust. Expliquons notre pensée par quelques faits. Dans le commerce de liqueurs, aux Etats-Unis, on a calculé qu'il se dépense \$40,000,000 par année, en sus des frais de fabrication et des droits d'accise, pour mettre la marchandise sur le marché. Que dire des dépenses qu'entraîne la publicité! Il est impossible d'insérer une annonce, page pleine, dans une magazine ou une revue américaine ou anglaise sans y trouver ces annonces par centaines. Enfin, la fonction réelle des combinaisons de capitaux c'est d'éviter en grande partie les gaspillages de la concurrence, et organisant le plus avantageusement possible l'énergie industrielle. Elles y parviennent en assurant les arrivées régulières des matières premières, en perfectionnant la fabrication, et en s'assurant des débouchés stables et suffisants.

On pourrait lire à ce sujet, le livre de M. J. W. Jenks, *The trust problem*. M. Jenks est une autorité. Il est professeur de science politique à l'université Cornell et membre de la commission industrielle des Etats-Unis. M. Paul de Rousiers, dans son ouvrage: *Les syndicats industriels de producteurs en France et à l'étranger*, résume avec une grande clarté la situation économique dont les trusts sont une des manifestations. Nous citerons quelques passages de son livre; ils aideront à faire comprendre l'idée qui a présidé au progrès que nous essayons d'expliquer dans cet ouvrage:

“Quel que soit le pays où s'est portée notre observation; quelle que soit la nature des syndicats de producteurs que nous y avons rencontrés; partout, une cause déterminante générale nous est apparue comme leur origine commune. C'est la concentration industrielle et commerciale nécessitée par l'évolution économique moderne qui contraint en quelque sorte les industriels à se rapprocher les uns des autres, à unir leurs efforts pour se mettre à la hauteur des circonstances nouvelles.

“Là même où les syndicats industriels donnent lieu aux abus les plus graves; là où ils excitent les méfiances les plus justifiées; là où la loi elle-même cherche à empêcher leur création, aux Etats-Unis, nous voyons leur marche triomphante se poursuivre avec un caractère, pour ainsi dire, fatal. Bon gré, mal gré, les usines indépendantes sont obligées de se soumettre à la domination des trusts ou de disparaître.

“L'ancienne organisation industrielle et commerciale se prêtait bien à l'isolement des producteurs; chacun travaillait pour soi et uniquement pour soi, cherchant à se créer puis à se réserver une clientèle, luttant avec quelques concurrents placés dans des conditions analogues, mais sans grande préoccupation de l'équilibre général entre la production et la consommation.

“Il était difficile aussi d'atteindre des marchés éloignés; par suite la sphère d'écoulement des produits fabriqués d'une usine donnée était forcément restreinte; par suite aussi chacune de ces sphères se trouvait isolée de la sphère voisine.

“Aujourd'hui le machinisme permet une production dépassant de beaucoup la demande et la facilité des communications rend possible la distribution des objets fabriqués sur des territoires très éloignés les uns des autres.

“Le besoin de concentration se manifeste par d’autres traits. Au point de vue industriel, les grands établissements ont sur les établissements modestes des avantages marqués; le machinisme s’y développe dans des conditions plus favorables et d’une manière plus complète; mais des usines peu éloignées peuvent quelquefois s’assurer des avantages en s’unissant, en se fusionnant. Au point de vue commercial, des usines même très distantes les unes des autres ont intérêt à se syndiquer pour la vente de leurs produits... Ce n’est pas tout; les grands pays industriels pourvus de moyens de production très supérieurs à leur consommation personnelle, cherchent des débouchés au dehors. C’est l’intérêt commun de tous les fabricants d’un même objet de trouver ces débouchés. Et comme l’opération est coûteuse, comme elle exige des sacrifices et comporte des aléas, un syndicat puissant sera mieux en mesure de la conduire qu’un industriel isolé...

“L’évolution économique moderne, en donnant à la production une élasticité inconnue jusqu’alors, en élargissant les anciennes sphères d’écoulement des produits, a créé des intérêts communs à de grandes catégories de fabricants. Elle a fait de la concentration industrielle une nécessité. Elle a porté la concentration commerciale à un degré encore plus élevé. Elle est bien la cause universelle des syndicats de producteurs.”

De tout ce qui précède, et c’est croyons-nous un résumé impartial de toutes les opinions autorisées, il découle les conséquences que voici:

L’union des producteurs pour la défense de leurs intérêts communs est une nécessité démontrée de l’industrie moderne; sans elle l’industrie se trouverait affaiblie et compromise.

Cette union entre ceux qui exercent un même genre d’industrie, doit porter sur 1° L’obtention avantageuse des matières premières; 2° l’excellence de la fabrication; 3° la facilité des débouchés.

Cette union, cette discipline volontaire à laquelle se soumettent ces producteurs ne nuit pas essentiellement à leur initiative et à leur liberté individuelle.

Cette union est bienfaisante pour les ouvriers autant que pour les patrons, puisqu’elle assure la stabilité du travail et du

salaire, et favorise l'organisation légitime des ouvriers, laquelle devient aussi nécessaire que l'organisation de l'industrie elle-même. (1)

Cette union, ces concentrations de capitaux, trusts, cartels ou syndicats, forment des corporations puissantes qui peuvent constituer de graves dangers pour la société: qui, de fait, sont un danger réel en Allemagne et surtout aux Etats-Unis, où elles se développent de plus en plus en dépit des lois dont elles ne tiennent aucun compte.

Ce danger disparaît lorsque l'autorité de l'Etat n'est pas confisquée au profit des organisations industrielles, en d'autres termes quand celles-ci ne peuvent pas se rendre coupables d'abus politiques et d'actes oppressifs à l'encontre de l'intérêt des citoyens en général.

Or, nous disons que le projet que nous avons esquissé dans ces pages offre la plupart des avantages de la concentration industrielle, tout en évitant la plupart de ses inconvénients.

L'on y trouve les éléments utiles de la concentration industrielle: arrivages réguliers des matières premières; inspection des fabriques, gradation et classification de leurs produits; suppression de la concurrence excessive, si ce n'est pour ce qui est de la qualité des produits, le tout grâce à l'initiative autorisée d'une société puissante dont le seul intérêt est l'intérêt général et qui s'occupera activement des débouchés extérieurs pour les produits dont elle aura surveillé et dirigé la fabrication.

L'industrie forestière ainsi organisée serait assurée d'une matière première abondante à des prix stables et raisonnables. A la longue, en effet, elle finirait par compter presque exclusivement pour son approvisionnement, sur les syndicats de colons et autres établissements du même genre, tous plus ou moins directement affiliés à la société des industries forestières.

(1) Il n'est pas nécessaire de dire que l'organisation vraiment utile à l'ouvrier et à l'industrie n'est pas celle qui existe trop souvent de nos jours et dans notre pays. M. Maurice Schwob, dans son livre: *Avant la Bataille*, déjà cité, explique ce que c'est que la vraie organisation ouvrière. Tout son ouvrage est à lire, et nous regrettons de ne l'avoir lu qu'après que ces études fussent en grande partie imprimées.

L'excellence des produits devrait se maintenir grâce aux expériences constantes de science appliquée qui seraient conduites sous les auspices de la société, dont les industriels eux-mêmes feraient partie, et aussi par l'inspection régulière et la gradation uniforme qui en serait faite en vue de leur vente à l'étranger.

Les industriels n'auraient pas à redouter les tarifs différentiels ou les "rebates" secrets sur les voies ferrées. De ce côté aussi ils seraient protégés, tant pour leurs achats que pour leur ventes, par les intérêts solidaires de tous représentés par une organisation assez puissante pour réagir contre toute tentative frauduleuse.

Ils n'auraient pas, non plus, à s'occuper directement de la question des débouchés, car la société, soutenue par le gouvernement et agissant avec le crédit et l'autorité que lui donnerait le contrôle supérieur qu'elle exercerait, assurerait l'écoulement des produits fabriqués. Cette tâche lui serait d'autant plus facile que les produits forestiers canadiens se trouveraient à avoir pratiquement un monopole sur les marchés du monde, par suite de la situation particulière où se trouveraient nos industriels et de leur puissante organisation.

Une telle organisation ne pourrait manquer de faire à l'ouvrier une place large et honorable. Ses intérêts seraient assurés puisqu'un des premiers soins de l'association serait de l'instruire et de développer en lui ses précieuses qualités natives. De plus, la fabrique et l'atelier n'auraient pas sur lui une influence aussi débilitante que s'il travaillait dans d'autres conditions; il ne se grouperait pas dans les grands centres; il travaillerait dans la forêt, dans le voisinage des eaux, il serait en contact constant avec la population agricole où il se recruterait et avec la vie morale et intellectuelle que lui ouvriraient l'éducation et l'instruction.

Nous trouvons donc ici à peu près tous les avantages de la concentration industrielle. D'autre part, nous ne croyons pas qu'il serait facile de convertir cette puissance bienfaisante en un pouvoir abusif. Les intérêts vitaux du pays se feraient ici contrepois sans être portés à s'entredétruire. Les grands industriels seraient intéressés à promouvoir l'agriculture et la

colonisation, car ils dépendraient d'elles pour la main-d'oeuvre pour la fourniture de la matière première. Les agriculteurs et les colons s'intéresseraient à la prospérité des industries dont ils seraient devenus les fournisseurs, et ne tendraient plus autant à abandonner les champs pour les grands centres démoralisateurs.

Par suite de tous ces intérêts solidaires travaillant de concert, il ne pourrait plus être question de ces malheureuses lois d'exception qu'on impose trop souvent aujourd'hui aux législatures et qui portent à leur face la preuve des difficultés sociales et économiques au milieu desquelles nous nous débattons avec toute l'impuissance d'un homme qui se noie.

Que la situation serait différente, qu'elle serait terrible, si quelque combinaison énorme de capital américain s'emparait définitivement de nos terres publiques, de nos fleuves et de nos forêts! Et cela arrivera, si nous ne savons pas l'empêcher. Elle acquerrait d'immenses coupes de bois, tout ce qui reste encore de notre domaine forestier; elle en chasserait définitivement le colon et l'agriculteur, l'espoir de notre avenir. Elle dévasterait, suivant la méthode du commerçant actuel, elle ferait, pendant quelques années, une fabrication intensive, puis elle disparaîtrait de nos bois épuisés, nous ayant privé non pas seulement de nos richesses économiques, mais aussi, presque certainement de notre indépendance politique, et de notre idéal si précieux, laissant pour tout partage à ceux qui auront voulu rester fidèles à la tradition et à l'aspiration nationale, la ruine et le désespoir. C'est la conclusion logique de ce que nous avons dit jusqu'ici. En général, celui qui veut poser en prophète risque fort d'être démenti par l'événement. Mais ici il n'y a pas d'erreur possible et la situation est claire comme le jour.

Le Canada ne conservera son indépendance économique et son autonomie politique qu'à la condition de développer son industrie nationale.

Le Canada français ne conservera sa place au soleil que s'il sait maintenir sa population nombreuse, saine, vigoureuse et éclairée. Pour cela, il lui faut, de toute nécessité, s'emparer de l'industrie, surtout de l'industrie forestière, dont la nature semble lui avoir préparé un monopole.

De nos jours, pour implanter dans un pays la grande industrie, il faut de toute nécessité une organisation puissante, appuyée d'une politique industrielle de la part des pouvoirs publics.

Si le Canada, surtout le Canada oriental sait organiser puissamment son industrie, il atteindra, en peu de temps, une situation prépondérante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur à cause de l'abondance de ses ressources et de sa situation exceptionnelle aux points de vue géographique et topographique.

Nous croyons avoir prouvé dans les pages qui précèdent, que cela est essentiel et que cela est possible. Nous voudrions pouvoir le proclamer partout, dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque hameau, afin que le cri : Emparons-nous de l'industrie ! se grave dans tous les coeurs et s'inscrive sur toutes les bannières. Cette tâche ne restera pas à parfaire. D'autres plus autorisés et mieux doués s'empareront de cette idée en la perfectionnant. Ils prêcheront une croisade dont les fruits seront abondants, et la volonté populaire devenue irrésistible nous mettra enfin en possession de notre domaine industriel. C'est ainsi que nous triompherons des dangers de l'heure présente et qu'en achevant victorieusement une des grandes étapes de notre vie nationale nous ouvrirons à nos enfants la voie de l'avenir.



Nous devons suspendre ici, pour un temps du moins, le cours des études dont la série occupe déjà une année entière. En nous séparant de ces pages nécessairement très incomplètes, mais dont la pensée dominante se dessine clairement dans notre esprit, il ne semble pas inutile de faire part au lecteur d'un incident qui, en partie, en a inspiré l'idée. On y trouvera une des preuves les plus concluantes que puisse fournir la philosophie de l'histoire à l'appui de la thèse que nous y avons soutenue.

Un soir de l'automne de 1904, plusieurs citoyens de la ville d'Ottawa s'étaient réunis pour féliciter un des leurs d'une distinction bien méritée qui lui avait été décernée. Parmi les discours prononcés en cette circonstance, celui d'un homme d'Etat très éminent nous a particulièrement frappé. Il invitait ses auditeurs à se livrer aux travaux de la pensée; il leur parlait de l'importance des lettres et des oeuvres de l'esprit dans la vie des peuples, constatant avec regret qu'on ne s'occupe pas assez de ces choses au Canada. Au point de vue historique, surtout, il déplorait une lacune regrettable. Nos archives sont là qui attendent qu'on les dépouille, s'écria-t-il, et cependant il ne s'est encore trouvé personne pour continuer l'oeuvre de Garneau.

Cette évocation souleva l'enthousiasme. Garneau! Voilà un nom qu'immortalise une grande oeuvre, oeuvre connue non seulement des lettrés, mais de tout le monde. Cela tient à quelque chose de plus qu'à la perfection de la forme et à l'exactitude quant au fond. Il faut à chaque peuple son Homère, qui devient son véritable historien. Pour l'être, il ne suffit pas de connaître les événements, de savoir les coordonner et les narrer agréablement. L'historien dont l'oeuvre reste comme un phare lumineux éclairant la nuit du passé, est une âme puissante qui se livre tout entière. Pénétré du génie du peuple dont il parle et avec lequel il s'est identifié, s'attachant au sens intime des choses bien plus que de leur portée apparente et extérieure, il sait distinguer ce qui est permanent parmi la multitude des passions éphémères, et de son analyse se dégage l'aspiration nationale.

Il fait d'un jugement sûr le procès des défaillances, pour

mieux mettre en lumière la pensée inspiratrice des grands mouvements populaires et des actions héroïques. Ecrire avec passion n'est pas toujours un danger. Chez l'homme supérieur, cette passion est une garantie de sincérité, de droiture, de science et de la véritable impartialité à laquelle ne pourra jamais atteindre l'écrivain froid et indifférent. Celui-là seul qu'anime le pur patriotisme saura comprendre son pays; lui seul pourra peindre les grands hommes qu'il exalte, expliquer les fautes qu'il réprovoque, décrire les souffrances où il participe. Lui seul, enfin, dominant les confusions humaines, pourra d'autorité se dresser en prophète pour indiquer à ses compatriotes la voie où il leur faut s'avancer.

Voilà ce que furent quelques-uns de nos historiens, mais surtout Garneau. Grâce à eux, les fils de Champlain, dans leur marche vers l'avenir peuvent s'appuyer sur les traditions de leur glorieux passé. Aussi se distinguent-ils eux-mêmes, trop volontiers peut-être, des peuples dont les aspirations leur semblent plus matérielles. Ils ont un idéal, et l'idéal, chez un peuple sain, est encore ce qu'il y a au monde de plus durable et de plus puissant. N'insistons pourtant pas trop sur cet état d'esprit, qui n'est pas sans danger. Constatons seulement que ces appuis manquent, jusqu'à un certain point, aux autres nations américaines. Certes, elles ont aussi leurs pages glorieuses, leurs héros, leurs grands hommes devant lesquels l'univers s'incline avec respect. Mais chez elles la lutte fut moins âpre, la souffrance qui ennoblit moins intense, et elles s'en rendent compte. Aussi est-ce bien souvent parmi nous que viennent s'inspirer leurs poètes, leurs écrivains et leurs artistes, encore qu'ils nous refusent parfois l'entière justice qui nous est due. Pour enluminer leurs pages historiques, pour redire les traditions et les légendes, il leur manquerait ailleurs ce souffle qu'on ne retrouve, nous dit Platon, que dans ces pays où le cœur de l'homme s'est retrempé au contact des grands dévouements.

Nous avons notre âge héroïque, plus vrai, plus beau que celui de la Grèce. On y trouve de grandes figures qui saisissent l'imagination populaire. Dollard et Iberville, Frontenac, Joliet, Marquette, et tant d'autres aux noms immortels, ne sont pas des héros isolés; Evangeline n'est pas née spontanément de

l'inspiration d'un grand poète. Ils incarnent le génie du peuple d'où ils sortent. Nos ancêtres qui franchirent les mers n'étaient pas des émigrants prolétaires en quête de subsistance, ni de farouches sectaires fuyant la persécution de leur pays d'origine pour persécuter à leur tour et souiller un sol vierge des sanglants holocaustes de leur fanatisme. L'esprit de conquête même n'était pas le motif déterminant de leur exode. L'histoire reconnaît en eux les apôtres d'une civilisation, les porteurs d'une parole. Aussi, missionnaires et martyrs, explorateurs et pionniers, soldats et marins, de la Nouvelle-France vos noms sont entourés d'auréoles. De la Floride jusqu'aux glaces polaires, de l'humble Acadie jusqu'à la Porte-d'or, vous êtes devenus pour les populations des êtres à part et pleins d'une mystique grandeur, car sur tous les points du vaste nouveau monde on retrouve la trace de votre passage et de vos travaux.

Pour nous, vous n'êtes pas d'indécises silhouettes. Votre sang coule dans nos veines pur et sans alliage, nos âmes s'inspirent de vos pensées. En nous léguant un héritage de traditions, de droits, et surtout de devoirs, vous avez fait de nous des continuateurs. La patrie que vous nous avez choisie est loin du ciel énervant des tropiques; elle suit les rives du plus beau fleuve du monde; fleuve pur en sa source qui jaillit des profondeurs limpides d'une grappe de mers, pour s'élargir et s'épanouir, vaste corne d'abondance au-dessus du continent tout entier. Puisse son cours majestueux être l'image de nos destinées. Ses bords vivent notre genèse; ils frémissent au bruit des grandes guerres de cette lutte séculaire où les régiments français succombent enfin sous le nombre mais dans l'épuisement de la victoire, ainsi qu'il convient à des Francs. Et toute cette gloire recueillie est devenue l'épopée d'un continent.

Une civilisation nouvelle nous appartient, à nous les descendants, mais nous ne sommes pas seuls pour en jouir et pour la développer. Nous avons dû en faire une part à ceux qui survinrent en cet instant mémorable où nous refusions de rompre de nouveaux liens, de peur de perdre le dépôt sacré légué par nos pères.

Ces nouveaux venus étaient, eux aussi, une élite; ils portaient avec eux leur arche sainte, leur idéal; idéal différent du

nôtre, dans ses manifestations extérieures surtout, mais que nous pouvions néanmoins respecter. Ils étaient dignes d'être nos émules et de devenir nos amis. L'amitié ne se noua pas du premier coup, les cicatrices mal guéries des haines séculaires se rouvrirent plus d'une fois. Des luttes ardentes, sanglantes quelquefois, signalèrent ces rencontres de deux marées humaines. De nos jours même les malentendus surgissent parfois encore. Mais ensemble, malgré ces divergences, nous avons fondé une confédération immense par l'étendue du territoire, puissante par l'excellence des éléments humains qui la composent, et qui, si nul événement funeste ne vient arrêter son essor, semble appelée à de grandes destinées.

Voilà ce que racontent jusqu'à présent nos historiens. S'ils furent grands, c'est qu'ils eurent à dire de grandes choses. Pour qu'ils aient des successeurs, il faut que nous sachions être dignes de ceux dont ils proclament les hauts faits. Ceux donc qui s'intéressent à la jeunesse, qui désirent qu'elle soit sage, active, énergique et studieuse, ont raison de la pousser vers les oeuvres de l'esprit, surtout vers cette science qui est, par excellence, celle du siècle, la science appliquée aux utilités économiques et qui occupe à la fois les intelligences et les bras. C'est à l'heure actuelle la préoccupation d'un grand nombre de nos écrivains les mieux connus et les plus sérieux. Pour ces penseurs, l'avenir offre des incertitudes très inquiétantes; ils les expriment sans cesse, et leurs paroles sont l'écho du sentiment intime de leurs compatriotes. Et à côté d'eux l'histoire se tait, on dirait qu'elle n'ose pas élever la voix. Cet ensemble de circonstances n'est-il pas significatif? Pour notre part, nous y trouvons un aveu tacite mais général, dont il est impossible de ne pas tenir compte: notre destinée nationale, sociale et même politique n'est pas encore fixée. Cette situation n'est pas favorable à l'éclosion d'une grande oeuvre historique. En tout temps, sans doute, un écrivain peut reprendre et rendre plus clairs certains points d'histoire imparfaitement traités. C'est ce qu'on fait présentement et avec un rare talent dans notre pays, preuve manifeste que les historiens ne manquent pas. Mais quel homme de valeur entreprendrait de fixer la psychologie d'une époque nouvelle avant que cette époque soit terminée?

Comment pourrait-il le faire avec intelligence? Si on voulait lui imposer une pareille tâche la plume lui tomberait des mains. Son oeuvre ne pourrait être que fade et obscure, un drame sans dénouement et sans moralité; elle serait ingrate et même dangereuse, car l'écrivain, comprenant qu'il n'accomplit pas le devoir du moment, ne pourrait plus se croire sincère. Or c'est là la pierre de touche de la situation, l'épreuve infaillible et décisive de l'état où se trouve, à un moment donné, un peuple ou une nation. Alors, dès qu'il veut écrire, certaines questions se posent inexorablement devant l'historien: Convient-il de raconter quand l'ennemi s'avance au pas de charge? Est-ce dans la fumée du combat qu'on doit penser à en décrire les péripéties et à en expliquer les résultats? En ces heures de pénible incertitude tous les citoyens doivent être soldats: Est-il juste de les détourner du devoir du moment, qui est de combattre? Et si nous nous appliquons à les distraire, à faire d'eux de mauvais soldats qui pour prix de leur insouciance recueilleront l'ineffaçable déshonneur, sans pour cela échapper à la mort, quelle responsabilité sera la nôtre! C'est pour cela que notre histoire écrite ne se continue pas, et, répétons-le, l'indice est des plus graves.

Qu'on n'aille pas croire qu'un sentiment d'étroit pessimisme dicte ce qui précède. Nous pensons avoir suffisamment prouvé, au cours de ces études, que cette faiblesse nous est étrangère. Mais une trop grande confiance serait tout aussi dangereuse peut-être plus dangereuse encore à l'heure actuelle. Car l'argent abonde dans nos campagnes, les cultivateurs s'enrichissent, de nouvelles paroisses se fondent, la population rurale semble de nouveau se porter en masse à la conquête du sol. Même sur nos côtes maritimes la nombreuse population qui vivait de pêche et qui restait très pauvre parce que, existant au jour le jour, elle se trouvait sous la coupe des patrons, commence à s'émanciper en se livrant à l'exploitation agricole. Déjà, dans la Gaspésie, en arrière des concessions morcelées de la côté, on voit des défrichements considérables où les familles changent visiblement de moeurs et d'allures. Partout, naturellement, le commerce local est prospère, l'industrie laitière prend des proportions de plus en plus considérables, d'autres industries non sans impor-

tance commencent à poindre. Tout cela n'est pas d'un peuple moribond, et tout cela confirme ce que nous avons essayé de démontrer. Quelle puissance on observe de toutes parts chez cette population si saine et si exubérante! Même les étrangers sont frappés de sa vigueur physique et intellectuelle, du pouvoir latent qu'elle renferme encore plus que de ses qualités les plus développées. Et nous trouvons parmi les nôtres des gens qui prétendent que faute de capital, mais surtout faute d'aptitudes, nous sommes d'avance voués à la défaite, dans la lutte industrielle qui nous attend et que nous ne pouvons pas éviter. Quelle ineffabilité!

Et que penser de ceux qui sans aller aussi loin que les premiers, nous soutiennent que par la victoire économique que nous remporterons certainement, si nous le désirons, nous risquons de perdre notre génie national, notre idéal, nos grandes traditions; que notre flambeau s'y éteindra dans les boues du matérialisme! En vérité, ceux-ci nous semblent encore plus aveugles que ceux-là. Qu'ils nous disent depuis quand la victoire et la puissance ont détruit chez les peuples les glorieuses traditions? Depuis quand la défaite et la servitude développent-elles chez eux les qualités nobles et viriles? Sont-ce les faibles qui dirigent les forts, les esclaves qui commandent aux maîtres? Qu'advierait-il, si par malheur il nous arrivait d'avoir à subir la loi du vainqueur économique, le plus terrible de tous; si en abdiquant virtuellement notre influence et nos droits, nos ouvriers devenant des ilotes, nos agriculteurs des paysans ruinés, nos classes instruites, ou prétendues tels, des prolétaires — comme le sont déjà les trois quarts de nos médecins, avocats et fonctionnaires ainsi que la presque totalité de nos instituteurs? Est-ce quand tout cela serait consommé que nous pourrions prétendre prêcher sur ce continent, comme le firent nos pères, la sainte croisade de la vérité, de la justice et de la liberté? Pourrions-nous espérer qu'en de telles conditions notre population s'accroîtrait et que nous fonderions des familles saines et nombreuses? Verrait-on fleurir dans un pareil milieu l'agriculture, les lettres, les sciences, les arts, sans parler de la morale et de la religion! Or ce sont là des possibilités qui deviendront d'affreuses réalités si nous n'y

prenons pas garde. L'apathie serait ici criminelle, et s'il est défendu de désespérer jamais de son pays, au moins doit-on admettre que l'incertitude de l'avenir plane sur nous comme une nuée de mauvais présage.

Ah! ne nous y trompons pas. Nous n'accomplirons nos destinées qu'à la condition d'être de toutes manières les forts de notre siècle. Nous n'y arriverons que par un effort constant et bien dirigé; par la résolution inébranlable de mettre en honneur et en pratique parmi les nôtres cette science "qui constate (et qui applique) les lois générales déterminant l'activité et l'efficacité des efforts humains pour la production et la jouissance des différents biens que la nature n'accorde pas spontanément et gratuitement à l'homme." Faisons cela; le reste nous sera accordé par surcroît. L'effort ainsi compris nous donnera tout: la puissance économique d'abord qui est la base nécessaire de toute oeuvre nationale, sociale et civilisatrice; puis, conséquences qui naturellement en découlent, l'autorité et l'influence de toutes nos classes, et plus particulièrement de nos hommes publics qui ont tant besoin pour être écoutés d'un puissant appui populaire. C'est alors que la confiance qui provient de la force consciente mise à l'épreuve nous confirmera dans la possession de ces biens immatériels qui sont notre héritage le plus précieux, que nous tiendrons enfin la baguette magique qui révèle les trésors de l'âme et fait éclore toutes les fleurs de l'esprit.

Puis à l'heure qui suivra notre victoire, en un de ces moments si rares où le peuple, sûr désormais de l'avenir, jouira en paix du présent, du sein de la floraison des lettres, des sciences et des arts, surgira l'historien attendu pour immortaliser cette nouvelle étape de notre vie nationale.

Errol Bouchette.

Le Roman d'un Remouleur

I



PLUSIEURS fois, en rentrant chez moi, j'avais rencontré dans mon quartier un remouleur dont la physionomie m'avait frappé. Il avait les joues creuses, les yeux battus et enfoncés, un air d'anxiété et d'angoisse. Même quand il semblait le plus préoccupé de son travail, il lançait à droite et à gauche des regards rapides et furtifs, comme s'il guettait quelqu'un.

Ayant pris l'habitude de le regarder en passant, je finis par me figurer que je l'avais rencontré quelque part. Mais où et quand?

A force de réfléchir et de chercher dans mes vieux souvenirs, je me rappelai une visite que j'avais faite un jour dans une grande usine: c'était mon gagne-petit qui m'avait piloté. Si ce n'était pas lui, c'était quelqu'un qui lui ressemblait beaucoup, son frère peut-être. Si c'était lui, comment se faisait-il qu'il fût devenu de mécanicien gagne-petit? La chute était profonde. Mais s'il avait l'air d'un homme qui plie sous les poids d'un grand chagrin, il n'avait cependant pas la physionomie d'un homme déchu et avili qui s'abandonne.

Sa tenue, naturellement fort simple, était propre et soignée, et il y avait dans sa tristesse un certain air d'honnêteté et de dignité.

Malgré moi, j'étais préoccupé du mystère qui devait être au fond de la vie de cet homme. Était-il devenu trop faible, me demandais-je, pour les travaux auxquels il était employé? Mais non, rien qu'à le voir charger son attirail sur ses épaules, on sent qu'il est souple et vigoureux. A-t-il volé, commis quelque action déshonorante? C'est impossible car sa physionomie res-

pire l'honnêteté. Je me sentais par moments si tenté de l'aborder et de lui demander, de but en blanc, pourquoi il avait quitté son usine, que je pris l'habitude de passer sur le trottoir opposé à celui sur lequel il se tenait, afin de ne point succomber à la tentation.

II

Un soir, donc, que je passais sur l'autre trottoir, je vis de loin mon gagne-petit, jeter brusquement un couteau qu'il était en train de repasser. Il ne fit qu'un bond jusqu'au milieu de la chaussée, et je commençais à me demander à qui il en avait, lorsqu'un jeune garçon d'une quinzaine d'années, qui suivait tranquillement le trottoir en s'amusant à marcher sur le rebord, tourna la tête par hasard et aperçut le gagne-petit. Il poussa un cri de terreur, son pied glissa sur la fonte d'une gargouille, et aussitôt il tomba sur un genou. Mais aussitôt il se releva et se mit à fuir de mon côté.

— Arrêtez-le! Pour l'amour du ciel, arrêtez-le! s'écria le gagne-petit.

Il y eût un moment de confusion parmi les passants, et le jeune garçon en profita pour gagner le coin d'une rue latérale.

Je le saisis au passage, pensant qu'il avait commis quelque méfait. Au lieu de se débattre, comme je m'y attendais, il se mit à trembler comme une feuille, et, tout en cachant sa figure avec ses deux bras, comme s'il craignait un mauvais coup, il disait d'une voix faible et indistincte :

— Il va me tuer, pour sûr, il va me tuer. Oh! Monsieur, empêchez-le de me tuer!

III

— Halte-là! dis-je au gagne-petit. Expliquez-vous, et surtout pas de voies de fait!

Je ne sais pas trop s'il aurait tenu compte de mes injonctions, car il paraissait hors de lui. Un sergent de ville qui faisait la ronde le saisit par le bras et lui dit :

— Halte-là! n'avez-vous pas entendu ce que vous dit Monsieur? Expliquez-vous, et surtout pas de voies de fait!

— Des voies de fait! s'écria l'homme en regardant le sergent de ville d'un air effaré; mais vous ne savez donc pas que je suis son père, que je le cherche depuis deux ans, que je meurs de chagrin de l'avoir forcé à quitter la maison, et vous me dites: Pas de voies de fait!

— Père, ne me tue pas, murmura le jeune garçon.

Le sergent de ville, sans lâcher le bras de son prisonnier, promenait des regards soupçonneux du père au fils et du fils au père.

— Il a peur de vous, voilà un fait, dit-il enfin d'un ton sentencieux.

— Oui, oui, murmura le gagne-petit, il a peur de moi. Je comprends cela. Il croit que je suis encore ce que j'étais quand il s'est sauvé de la maison; il ne sait pas, vous comprenez, cet enfant, tout ce qui s'est passé depuis. Pierre, mon Pierre, n'ait plus peur de moi, et pardonne-moi!

Il s'était formé un attroupement. De mauvais drôles à figures patibulaires ricanèrent et se disaient les uns aux autres:

— Rossera!

— Rossera pas!

IV

Le sergent de ville les pria d'aller voir plus loin s'il y était, et me regarda d'un air indécis.

Le jeune garçon avait relevé la tête et regardait son père avec surprise.

— C'est bien ton père? lui demanda le sergent de ville.

— Oui, Monsieur.

— As-tu encore peur de lui?

— N...on, Monsieur. Oh! non!

— Alors, arrangez-vous à l'amiable.

Le père prit son fils dans ses bras et se mit à sangloter. Et je l'entendis qui disait d'une voix entre coupée:

— Pierre, pardonne-moi! Oh! je suis si heureux!

Les mauvais drôles de tout à l'heure recommençaient à ricaner et tournaient en ridicule l'émotion du pauvre gagne-petit. Les curieux, dispersés d'un côté par les efforts du sergent de ville, reformaient aussitôt de l'autre côté un rassemblement tumultueux. Alors je poussai le père et le fils dans une crèmerie dont la porte se trouvait derrière nous.

Un garçon en manches de chemise nous regarda d'un air étonné, car ce n'était pas encore l'heure où les habitués entrent dans les restaurants et les crémeries.

Je conduisis le gagne-petit et son fils dans la petite salle du fond, pour les mettre à l'abri de tous les regards indiscrets; ensuite je fis appeler le Commissaire du coin.

— Tenez, lui dis-je, vous voyez là-bas, sur l'autre trottoir, cette machine de remouleur; allez me la chercher et apportez-la ici.

V

Quand le commissaire revint avec son attirail, le garçon prit un air de mauvaise humeur et déclara qu'on n'avait pas le droit d'encombrer la crèmerie avec des "machines comme ça."

Je lui mis quelque chose dans la main; aussitôt il prit un air aimable et aida le commissionnaire à transporter la "machine" dans la salle du fond.

Au bout d'un instant apparut à la porte la tête du gagne-petit; il avait les yeux rouges et le regard brillant.

— Vous avez pensé même à cela, me dit-il d'un air confus. Si ce n'était pas abuser de votre bonté, je vous prierais de venir par ici. Je n'ose pas me montrer avec une figure comme cela, et je voudrais pourtant bien vous remercier.

Je franchis le seuil de la seconde salle. Le père et le fils étaient assis côte à côte. Le père tenait le bras de son fils passé sous le sien et il lui caressait la main. Le jeune garçon le regardait d'un air étrange, avec des yeux où il y avait de la tendresse et un reste d'effroi.

Le père me dit :

— Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait ce soir pour moi; sans vous, le pauvre petit m'échappait. Tenez, Monsieur, je ne suis pas un méchant homme au fond, et pourtant j'ai fait bien du mal. Quand la mère de cet enfant est morte, il était encore tout petit. Elle m'a recommandé en mourant de la remplacer auprès de lui, et pendant plusieurs années j'ai été un bon père. Mais un jour tout a changé. De faux amis m'ont entraîné au cabaret. J'ai le vin mauvais, et alors la vie est devenue un enfer pour le pauvre petit que vous voyez là.

Quand je revenais à la raison, je me maudissais pour ce que j'avais fait la veille, mais je recommençais le lendemain. Bref, l'enfant, poussé à bout, s'est sauvé. Alors je me suis adressé à la police, aux journaux; j'ai remué ciel et terre, sans pouvoir le retrouver. Je ne me suis pas tenu pour battu et je me suis dit: Puisque la police et les journaux n'y peuvent rien, tu passeras toute ta vie, s'il le faut, à le chercher. J'ai pensé un instant me faire chanteur des rues, parce que les chanteurs des rues vont partout et entrent jusque dans les cours des maisons; mais je me suis dit que le métier de chanteur des rues est un métier d'infirmes, déshonorant pour un homme qui peut travailler.

J'ai eu idée ensuite d'entrer dans la police; mais si la police pénètre partout, un homme de la police en particulier est attaché à un quartier; et puis... je n'avais pas la vocation.

Tout bien pesé, j'ai résolu de me faire remouleur. Un remouleur gagne honnêtement sa vie en travaillant; il va et vient sans qu'on s'inquiète de lui, tout en travaillant il voit passer le monde.

VI

Alors, j'ai quitté l'usine, en faisant le serment de ne plus boire de ma vie ni vin ni liqueurs fortes, et de mourir à la peine plutôt que de renoncer à chercher mon enfant. Je ne suis pas maladroit de mes mains, et j'ai toujours gagné de bonnes journées: aussi j'ai pu louer un logement décent, que j'ai rendu le plus gentil possible, avec l'idée que le petit s'y plairait, quand

je l'aurais retrouvé. Tu verras, Pierre, que tu t'y plairas bien.

Pierre souriait en pleurant; ses regards n'exprimaient plus que la tendresse, sans aucun mélange d'effroi: le serment de son père l'avait complètement rassuré.

— Monsieur, reprit timidement le remouleur, est-ce qu'il y a encore un rassemblement devant la porte?

— Non seulement la salle de devant commence à se remplir. Garçon!

Le garçon accourut avec empressement.

— N'y a-t-il pas, lui demandai-je, une autre porte par où l'on puisse sortir d'ici, sans traverser la première salle?

— Si, Monsieur, me répondit le garçon; seulement, il faut traverser la cuisine.

— Qu'à cela ne tienne, lui dis-je; nous traverserons volontiers la cuisine.

Et nous traversâmes la cuisine.

VII

Nous nous trouvâmes alors dans une petite rue silencieuse et tranquille.

— Monsieur, me dit le remouleur, voulez-vous me permettre de vous serrer la main? Je suis trop hors de moi pour vous remercier convenablement; mais si vous voulez bien me donner votre adresse, j'irai vous voir avec Pierre.

— Ne perdez pas, lui dis-je, votre temps à me remercier. Rentrez chez vous avec votre enfant; vous devez avoir tant de choses à vous dire.

Comme je regardais encore le coin de rue où le père et le fils avaient disparu, le garçon, tout essouffé, s'élança hors de la cuisine, et me tira de ma rêverie en disant:

— Et la machine, Monsieur?

— Quelle machine?

— La machine du remouleur. C'est encombrant, allez et voilà justement le monde qui arrive.

— C'est vrai, lui dis-je, nous avons oublié la machine.

— Qu'est-ce qu'il faut en faire?

— Attendez. Oui, c'est cela. Je n'ai pas l'adresse du remouleur, mais il a la mienne; je vais faire transporter la machine chez moi.

— "Holà, commissionnaire!"

Le commissionnaire qui faisait un somme étendu sur son crochet, se leva brusquement et s'approcha de moi en portant la main à sa casquette.

Je lui dit ce qu'il avait à faire. Il entra à la suite du garçon et reparut avec la machine sur le dos.

— Suivez-moi, lui dis-je.

Soit qu'il fût naturellement facétieux, soit qu'il eût fait avant son somme une petite station chez le marchand de vin, il trouva plaisant de crier, tout en marchant: "A repasser couteaux; ciseaux, rasoirs!"

Je fus sur le point de me facher; mais il avait l'air si heureux d'avoir tant d'esprit que je me contentai de le laisser à quelque distance en arrière, afin de n'être pas pris pour son compère.

— Bonté divine! s'écria ma vieille Jeannette en nous voyant entrer, qu'est-ce que c'est que ça?

— Une machine très ingénieuse, lui dis-je, pour couper court à ses récriminations. Au moyen d'une pédale, que voici, on met en mouvement...

— Mais qu'est-ce que vous en voulez faire?

— Je veux en étudier le mécanisme.

— Mais où va-t-on la mettre?

— Dans la chambre d'ami.

VIII

Quelques jours plus tard, l'ex-remouleur vint me faire ce qu'il appelait sa visite de remerciement, en compagnie de son Pierre. Il avait trouvé à se placer, comme ajusteur, dans une usine importante. Pierre travaillait sous sa direction et suivait les cours d'une école du soir.

Je les conduisis à la chambre d'ami. L'ajusteur se mit à rire en voyant son ancien gagne-pain.

— C'est encore une bonté de votre part, me dit-il, d'avoir remis ce meuble-là. J'ai passé, en venant, par la crèmerie, et l'on m'a dit que je le trouverais chez vous.

— Que comptez-vous en faire?

— J'avais d'abord pensé à en faire une espèce de relique, qui me rappellerait mon temps d'épreuves et le serment que j'ai fait. Mais ce serment-là ne serait guère solide si j'avais besoin d'une brouette comme ça pour m'en souvenir. J'ai eu une seconde idée, et je la crois meilleure que la première.

— Puis-je la connaître?

— Je le crois bien. J'ai rencontré dans la rue un pauvre bonhomme de remouleur qui travaille sur une vieille guimbarde de l'ancien temps, mal commode et tout usée. Celle-ci est presque neuve; en ma qualité de mécanicien, j'y ai fait quelques petits perfectionnements; le bonhomme aura moins de mal et gagnera plus d'argent.

— Vous êtes un brave homme.



A Travers les Faits et les Œuvres

La paix de Portsmouth. — Un coup de théâtre. — Les concessions japonaises. — Une victoire diplomatique pour la Russie. — Pourquoi le Japon a-t-il cédé? — Il ne pouvait arracher à la Russie une indemnité. — L'influence de la Haute Banque. — Un article d'Edouard Drumont. — Le président de la République française et le tsar. — L'alliance franco-russe. — Le nouveau traité anglo-japonais. — Les réformes intérieures en Russie. — Un article de M. Anatole Leroy-Beaulieu. — Le parlementarisme en Chine. — Les affaires du Maroc. — En France. — Deux congrès. — L'école laïque et la libre-pensée. — En Norvège. — En Espagne. — Au Canada.

La paix est conclue enfin. Les gigantesques tueries de l'Extrême-Orient sont terminées. Le Japon et la Russie vont déposer les armes et travailler à réparer les maux engendrés par la guerre.

C'est par un véritable coup de théâtre que se sont terminées les négociations de Portsmouth. Les divergences de vues paraissent irréductibles. Les prétentions et les résistances de part et d'autres semblaient inconciliables. Le Japon affirmait sa résolution d'arracher à la Russie une indemnité de guerre qui se serait chiffrée dans les milliards; la Russie déclarait qu'elle n'y consentirait jamais. Le Japon voulait limiter la force navale russe dans les eaux du Pacifique; la Russie prétendait rester libre dans ses armements. Le Japon réclamait tout Sakhaline; la Russie se refusait aux concessions territoriales. Le Japon insistait pour la reddition des vaisseaux russes immobilisés dans les ports neutres; la Russie protestait énergiquement contre cette exigence. Une solution pacifique paraissait donc impossible, malgré tous les efforts, toutes les démarches du président Roosevelt. Soudain, les difficultés s'évanouissent, les obstacles s'aplanissent, les plénipotentiaires s'entendent, et

la paix devient un fait accompli. A la dernière minute, le Japon avait cédé presque sur toute la ligne. L'on s'est demandé de toutes parts quel était le mobile de cette modération subite et extraordinaire. Mais en examinant de près la situation, on comprend que cette modération était forcée.

En effet, prenons la question de l'indemnité, qui semblait être le nœud du litige. Le Tsar pouvait justement défier le Mikado de lui imposer jamais une telle condition. Supposons une rupture des négociations, une reprise des hostilités, l'écrasement de Liniévitch, le triomphe total et définitif des nippons. Après?... Voilà les Russes vaincus sans espoir de revanche actuelle, chassés de la Mandchourie, refoulés dans leurs possessions sibériennes. Nous répétons: après?... Comment le Japon aurait-il pu imposer à la Russie le paiement d'une indemnité? — Venez la chercher, si vous l'osez, aurait répondu le Tsar. Or, traverser l'Asie pour aller à Saint-Petersbourg dicter ses volontés et extorquer à la Russie la rançon de la paix, évidemment cela n'était pas encore dans les cordes du Japon. Donc, le Mikado vainqueur était absolument impuissant à se faire payer des frais de guerre. Et il n'avait d'autre alternative que d'y renoncer, du moment que l'irrévocable refus du Tsar était manifeste.

Quant aux autres points débattus, la cession par la Russie de la moitié de Sakhaline était une considération plus que suffisante pour induire le Japon à abandonner les deux autres, c'est-à-dire la limitation des forces navales et la reddition des vaisseaux russes. Il ne faut pas oublier que les ressources de l'empire japonais ne sont pas inépuisables. Les frais de cette guerre ont été énormes, et les finances japonaises devaient être bien près de leur limite d'endurance. D'ailleurs le Japon avait obtenu presque tout ce qu'il pouvait raisonnablement attendre de ses victoires: l'évacuation complète de la Mandchourie par les Russes; la cession à bail de la péninsule du Liao-Toung, y compris Port-Arthur, Dalny et les îles Elliot; la reconnaissance du protectorat nippon sur la Corée; la cession de la partie sud de Sakhaline; le droit de pêche sur les côtes sibériennes au nord de Vladivostok; la cession au Japon du chemin de fer de l'Est-Chinois.

Ce sont là des résultats appréciables, et la moitié de ces avantages, consentis par la Russie il y a deux ans, aurait fait éviter la guerre. Mais la disproportion des demandes du Japon avec ce qu'il obtient, a fait considérer l'issue des négociations comme une victoire diplomatique pour la Russie, et un échec pour son rival. M. Witte, le principal plénipotentiaire russe, est sorti des conférences de Portsmouth avec un grand prestige. On prétend que son empereur ne lui a guère témoigné de satisfaction. Mais en Europe aussi bien qu'aux Etats-Unis, il s'est acquis une grande réputation d'habileté et de savoir-faire.

La nouvelle de la conclusion de la paix a été de toutes parts accueillie avec joie. Les chefs d'Etat ont télégraphié au président Roosevelt, ainsi qu'aux deux souverains belligérants, pour les féliciter de l'heureuse issue des négociations. Cependant il semble que ni l'une ni l'autre des nations intéressées ne soit contente des stipulations du traité de Portsmouth. En Russie, à Saint-Pétersbourg surtout, on regrette la cession d'une moitié de Sakhaline, et l'on déplore que la paix soit conclue avant que les armes russes aient pu regagner quelque chose de leur prestige. Au Japon, le peuple murmure contre un résultat si inférieur aux ambitions et aux espérances que l'éclat des victoires remportées avait fait concevoir. On prétend que le ministère japonais court risque d'être renversé à cause de ce traité. Des émeutes sanglantes ont éclaté à Tokio et ailleurs.

Si l'on en croit quelques publicistes, l'habileté diplomatique, la raison politique, l'intérêt direct des parties en cause, n'ont pas été les seuls facteurs de cette paix inespérée. La pression puissante de la finance internationale a été d'un poids décisif dans la balance.

Nos lecteurs ne seront pas surpris, sans doute, d'entendre Edouard Drumont donner cette note.

“ La nouvelle un peu inattendue de la conclusion de la paix, dit-il, causera dans le monde entier une réelle satisfaction.

“ C'est un grand succès pour cette puissance sans territoire, et qui est la maîtresse de tous les Etats, qu'on appelle la Haute Finance, la Haute Banque, la Juiverie.

“ Il n'est point contestable, en effet, que ce ne soit la volonté des banquiers cosmopolites qui ait imposé la paix à deux peuples qui n'en avaient qu'une médiocre envie.

“L'intervention des Juifs américains était déjà significative. La dépêche du *Standard* ne laisse aucun doute à ce sujet. En annonçant que Roosevelt aurait recours, au dernier moment, à la pression des capitalistes d'Angleterre, de France et d'Allemagne et que cette pression serait décisive, le *Standard* avait prévu ce qui est arrivé.

“On peut donc dire que la façon dont s'est terminée la conférence de Portsmouth est un grand succès, sinon pour nous, du moins pour nos idées, puisque nous n'avons jamais cessé de montrer le rôle qu'avait pris dans la politique mondiale cette puissance financière dont il est impossible de méconnaître aujourd'hui l'action décisive.”

Un journal américain rappelle sommairement ce que la guerre d'Extrême-Orient a coûté aux deux belligérants. Elle a duré, dit-il, 518 jours et par jour la Russie dépensait 2,500,000 dollars, le Japon 750,000. Pour faire face à ces dépenses, la Russie a emprunté 2 milliards 625 millions, le Japon un milliard 550 millions. En outre, la Russie a perdu 8 cuirassés de ligne, 13 croiseurs et plus de 50 autres navires, le Japon 1 cuirassé de ligne, 2 croiseurs et 28 autres navires. Les Russes ont eu sur les champs de bataille 192,000 hommes tués ou blessés, le Japon 155,000.

Nous avons parlé des télégrammes échangés entre chefs d'Etat. A ce propos, on a beaucoup commenté la différence de ton qui existe entre le message du président Loubet au Tsar et la réponse de celui-ci. Le président avait écrit :

“J'adresse à Votre Majesté mes vives félicitations pour le grand événement que sa haute sagesse a permis d'accomplir.

“La France, alliée de la Russie, est heureuse de voir terminer par une paix si honorable une guerre illustrée par tant d'actions héroïques.”

L'empereur a répondu très sobrement :

“Très sensible aux sentiments exprimés dans votre télégramme d'hier, je vous en remercie sincèrement.”

C'est incontestablement froid. Pendant que M. Loubet rappelle *l'alliance* qui unit les deux Etats, Nicolas II évite de prononcer ce mot. Sans doute le traité existe toujours, mais les sentiments ne semblent plus tout à fait les mêmes, du côté russe

au moins. C'est ce que fait observer un journaliste parisien, M. Ernest Judet, dans l'*Eclair*. Il écrit :

“ Alors que notre concours fut si faible et si timide dans certaines circonstances difficiles où les Russes auraient certainement apprécié la délicatesse et la force de notre amitié, alors que l'empereur d'Allemagne prodigue des avances dont la répétition est assurément flatteuse et séduisante, au lendemain des fêtes imprudentes où nous laissons croire et répéter par les Anglais eux-mêmes que nous sommes leurs auxiliaires éventuels, lorsque le traité anglo-japonais cerne la Russie de toutes parts en Asie, aussi bien dans les mers de Chine que dans le golfe Persique, nous nous demandions ce que concluait Nicolas II. Il vient, par une réticence sans précédent et par l'oubli d'un mot capital, de livrer sa pensée véritable. Il se prononce avec une diplomatie discrétion et dans une forme irréprochable ; mais nous sommes avertis et personne ici, après examen réfléchi, ne se méprendra sur le télégramme à M. Loubet.”

Faut-il conclure de là que l'alliance franco-russe a vu ses plus beaux jours ? Ce serait peut-être prématuré. Mais le rapprochement anglo-français, l'imbroglio du Maroc, la cordialité témoignée par l'empereur d'Allemagne à celui de Russie, tout cela affecte, dans une certaine mesure, la situation diplomatique. Espérons que de ces conditions nouvelles il ne surgira pas quelque cause de conflit. L'alliance franco-russe a contribué puissamment à maintenir l'Europe en paix. Il est désirable qu'elle continue à exercer sa pacifiante influence sur les relations internationales.

* * *

Pendant que le traité de Portsmouth s'élaborait péniblement, l'Angleterre et le Japon se rapprochaient davantage encore par un traité signé le 12 août, mais dont le *Foreign Office* n'a révélé l'existence que vers la fin du mois. On n'en connaît pas toutes les dispositions. Mais on sait que l'une des clauses principales engage chacun des deux pays à appuyer l'autre par les

armes, du moment qu'il est attaqué par une autre puissance. L'ancien traité anglo-japonais contenait la même stipulation, mais seulement au cas d'attaque par deux puissances. Comme on le voit la modification est capitale. Le *Times* publie ce commentaire :

“ Nous croyons que, ainsi que nous l'avons fait pressentir dans nos colonnes, les termes du traité, lorsqu'ils seront publiés, prouveront que la base de l'alliance déjà établie par le traité anglo-japonais du 30 janvier 1902, a été élargie, et que sa sphère et sa durée ont été étendues. On verra aussi que, conçue dans un sens purement défensif, elle assure effectivement le maintien du *statu quo* territorial en Asie, et qu'elle pourvoit à la protection conjointe des intérêts des deux parties contractantes contre toute action hostile de la part d'une ou de plusieurs puissances.

“ Conçue dans un esprit non agressif, et n'ayant en vue aucun but offensif, elle sera uniquement une garantie puissante du maintien de la paix en Asie, et indirectement dans tout le monde entier.”

Cette alliance resserrée de l'Angleterre et du Japon assure aux deux pays une prédominance absolue dans toutes les affaires de l'Extrême-Orient.

Alliance franco-russe, alliance anglo-japonaise, triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie; que de combinaisons, que de conventions, que de calculs diplomatiques pour maintenir cet équilibre international, qui est cependant, à la merci de tant d'incidents imprévus!

* * *

Maintenant que la guerre est terminée, l'attention de la Russie va se concentrer tout entière sur le problème intérieur. Les réformes décrétées par Nicolas II sont assez diversement appréciées. Les extrémistes n'en sont pas satisfaits. Mais les esprits sages comprennent que la Russie n'est pas encore mûre pour le régime constitutionnel, et que la transformation de ses

institutions politiques ne saurait être opérée d'un seul coup sans témérité. Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître l'appréciation de l'un des écrivains français qui connaissent le mieux la question russe; nous voulons parler de M. Anatole Leroy-Beaulieu, l'éminent auteur de *l'Empire des Tsars*:

“ Le manifeste qui présente au peuple cet embryon de constitution a soin de proclamer en termes formels le maintien du régime autocratique qu'il place au-dessus des lois et de la représentation nationale. Alors même qu'il se résigne à laisser entamer l'absolutisme ancien, le fils d'Alexandre III refuse de rien abdiquer des droits hérités de ses ancêtres. Les Russes en étaient du reste avertis; l'empereur avait annoncé qu'il ne permettrait pas aux réformateurs de rogner en ses mains la puissance souveraine que le tsar tient de la Providence et qui, en rassemblant les terres russes, a créé le vaste Empire. Ces affirmations solennelles de l'empereur autocrate peuvent rassurer son orgueil et satisfaire sa conscience; elles ne changeront pas le cours naturel des choses. Du jour où sera réunie, en face du tsar, une assemblée nationale librement élue, l'autocratie maintenue en droit aura bientôt vécu en fait.

“ Ce n'est pas à dire que le pouvoir réel de l'empereur en sera toujours diminué et encore moins annihilé; l'exemple d'autres Etats, celui de l'Allemagne notamment, montre que, pour être contenu par des assemblées électives, le pouvoir du souverain n'est pas toujours abrogé. Mais la bureaucratie et la police qui gouvernaient sous le nom du tsar ne seront plus maîtresses de régenter le pays à leur gré et à leur profit; force leur sera de subir le contrôle de la Douma d'Empire. L'empereur lui-même, l'homme de tous ses Etats qui connaissait le moins la Russie, ne pourra plus ignorer ses besoins et ses vœux.”

Il est certain que l'assemblée nationale, la Douma, si elle est bien dirigée, pourra obtenir d'importantes réformes administratives. L'administration russe, civile et militaire, a besoin de subir des modifications profondes. Les accusations de corruption, de routine, d'incurie, d'arbitraire, ne sont pas sans fondement. Une tâche immense et bienfaisante s'ouvre maintenant devant le jeune empereur et les plus intelligents de ses ministres. Puissent-ils bien saisir tous les éléments du double pro-

blème qu'ils ont à résoudre : comprimer et décourager l'esprit révolutionnaire, en donnant toutes les satisfactions raisonnables au légitime esprit de réforme.

* * *

Il n'y a pas qu'en Russie où les transformations politiques soient à l'ordre du jour. On annonce que la Chine se propose de secouer la poussière de ses vieilles institutions, et de se moderniser au point de devenir une nation parlementaire. L'impératrice-mère a résolu, dit-on, de promulguer incessamment un décret pour la constitution, d'ici à douze ans, d'un parlement chinois. En attendant, le gouvernement entretiendra à l'étranger un certain nombre d'étudiants qui apprendront la science politique et le fonctionnement du régime constitutionnel. Une commission chinoise, ajoute-t-on, serait sur le point de partir pour faire le tour du monde, spécialement afin d'étudier sur place les institutions représentatives. Elle séjournerait un mois au Japon, et se rendrait de là en Europe, en passant par les Etats-Unis.

Comme ces nouvelles semblent étranges ! La Chine immuable et momifiée dans ses bandelettes séculaires, le Céleste Empire pétrifié dans l'immobilité politique, le voilà qui se remue, lui aussi, qui se dépouille de son antique enveloppe, qui aspire au mouvement et à la réorganisation de son gouvernement. C'est sans doute l'exemple du Japon, plus encore que celui de l'Europe, qui séduit la Chine. La question est de savoir si le parlementarisme lui donnera la puissance et le prestige qu'elle ambitionne. Elle serait plus sagement inspirée en travaillant d'abord à s'infuser l'esprit et les mœurs du christianisme. Devenir chrétienne serait plus important, plus bienfaisant, plus urgent pour elle que devenir parlementaire.

* * *

Durant ces dernières semaines les relations entre la France et le Maroc sont devenues très tendues par suite de l'arrestation d'un algérien, sujet français, sur le territoire marocain.

Immédiatement le gouvernement français a adressé d'énergiques représentations du sultan. Celui-ci a d'abord tenté de tergiverser, espérant pouvoir échapper aux justes réparations exigées par le représentant de la France. Cependant celle-ci ne pourrait laisser tomber l'incident sans compromettre à jamais son prestige et les droits que les conventions lui reconnaissent dans l'empire marocain. Ce qui enhardissait le sultan, c'était probablement l'espoir d'être soutenu par l'Allemagne. Mais celle-ci ne pouvait intervenir dans une affaire qui ne la concernait ni de près ni de loin. Et le souverain du Maroc a dû donner à la France satisfaction complète. L'algérien a été mis en liberté, une indemnité lui a été versée, et le fonctionnaire qui avait ordonné l'arrestation a été révoqué.

Maintenant, il reste à clore les négociations avec l'Allemagne, relativement à la conférence marocaine. Des notes et contre-notes ont été échangées entre les chancelleries. Mais le moment critique semble passé, et le danger d'un conflit a été vraisemblablement évité.

* * *

La politique chôme en France durant les grandes vacances parlementaires, que M. Rouvier paraît enclin à prolonger d'une façon inusitée. Mais le sectarisme et la libre pensée ne chôment pas. A Lille, un congrès d'instituteurs a donné le spectacle de l'incohérence et du dévergondage d'idées les plus lamentables. On l'a appelé le Congrès des Amicales, parce que c'était une réunion des sociétés amicales d'instituteurs. Les congressistes ont d'abord élu comme officiers, au milieu du désordre le plus disgracieux, des partisans notoires du sieur Hervé et du sieur Thalamas. Puis ils ont donné carrière à leurs utopies subversives, et à leurs principes échevelés. Les vœux émis ont été détestables, et les discours prononcés ont été pires que les vœux. On a traité la question de la coéducation. Et entre autres résolutions celle-ci a été adoptée :

“ L'instituteur, l'institutrice, suivant les circonstances, enseigneront à l'école mixte en attendant que la République, réalisant l'éducation rationnelle et harmonieuse, mette à la tête de chaque école le couple éducateur.”

Le rapporteur invité à commenter cette expression de *couple éducateur* explique que "c'est un couple que des vues communes rapprochent. Ce n'est pas forcément le mariage," dit-il. En somme, fait observer un journal, ce vœu tend à mettre à la tête de l'école l'exemple de l'union libre. Echec au mariage! Mais le congrès s'est réuni pour combattre des préjugés!

Il s'est occupé aussi de l'enseignement de l'histoire. Le rapporteur Crapet a émis les vœux suivants:

"L'histoire est une mine morale et politique. Elle résulte des travaux de la critique et possède aujourd'hui des lois déduites des lois du passé.

"Conformément à ces lois, l'enseignement historique doit se proposer de former l'enfant, l'homme et le citoyen, et de l'initier à la connaissance de la société où il est appelé à exercer sa libre activité.

"En conséquence, cet enseignement sera démocratique, critique, pratique et libre-penseur, à la fois patriotique et pacifique, c'est-à-dire profondément humain selon la conception révolutionnaire de 1792."

On voit d'ici ce que deviendra l'histoire écrite d'après les théories de messieurs les congressistes instituteurs. Il faudra qu'elle s'inspire des idées de la Révolution.

Sur la question du patriotisme, le Congrès n'a pas osé se solidariser entièrement avec Hervé. Il a adopté cette résolution équivoque:

"Le quatrième Congrès des Amicales de France et d'Algérie, ému des calomnies lancées contre le corps d'enseignement laïc, au sujet de la prétendue crise du patriotisme à l'école, vote l'ordre du jour suivant:

"Les instituteurs français sont énergiquement attachés à la paix, ils ont pour devise: Guerre à la guerre. Mais, fils n'en seraient que plus résolus pour la défense de leur pays le jour où il serait l'objet d'une agression brutale."

Le Congrès des Amicales n'a pas voulu terminer ses travaux sans adresser au Congrès de la libre-pensée, dont les séances allaient s'ouvrir à Paris, son "salut fraternel et son adhésion morale." Voilà où en est rendue la fameuse neutralité scolaire, que l'on avait promise en abolissant l'enseignement congréga-

niste. L'école laïque et la libre-pensée fraternisent et se solidarisent.

Il a fait des siennes, lui aussi, ce congrès des libres-penseurs internationaux. Au milieu d'incidents violents, de scènes de désordre, les propositions et les résolutions les plus extravagantes et les plus odieuses ont vu le jour. L'onctueux M. Buisson a lu un rapport dans lequel il est dit que "la morale ne doit avoir d'appui sur aucun dogme religieux ou métaphysique; elle doit être l'expression de la conscience collective de l'humanité, relative, progressive et non immuable, mais bien revisable et perfectible."

Tout ce charabia, tout ce gabimatias concentré veulent dire que la morale doit être absolument séparée de l'idée de Dieu. Le fameux M. Thalamas, l'insulteur de Jeanne d'Arc, est venue le proclamer sans ambages:

"La morale doit être enseignée en dehors de toute affirmation mystique, a-t-il dit. Ni les mots Dieu, ni choses mystiques, ne doivent être employés à l'école, et, si l'enfant demande au professeur des explications sur ces mots qu'il aura pu entendre au dehors, celui-ci n'aura qu'à lui dire d'aller se renseigner à l'Eglise (!). Avec l'enseignement d'une morale sans Dieu, dit-il en terminant, vous ferez des hommes forts auxquels, à la sortie de leurs études, on pourra dire sans crainte: En avant, marche!"

Vous avez entendu le *credo* des professeurs du rationalisme et du naturalisme: Dieu, l'immortalité de l'âme, la vie future, doivent être bannis de l'école. La morale doit avoir pour seule base la raison et les instincts naturels. Mais voici les logiciens de l'anarchisme qui entrent bruyamment en scène. Ce sont de terribles raisonneurs, qui poussent jusqu'à leurs ultimes conséquences les principes posés par les docteurs de la morale indépendante de Dieu, mais non indépendante des hommes. Le compagnon Paraf-Javal escalade la tribune. On veut l'empêcher de parler; vacarme, tumulte, bagarre indescriptible! Enfin il obtient la parole et fonce sur M. Buisson. "Je suis, dit-il, en désaccord avec lui sur l'idée de morale, et surtout sur l'adaptation de morale sans Dieu qu'il lui a donnée. Ce mot est trop étroit, car la morale scientifique est générale et est incom-

patible avec l'arbitraire humain. Un libre penseur qui admet la loi, c'est-à-dire quelque chose adopté *à priori*, n'est pas dire d'être libre penseur, c'est pourquoi nous, nous disons que ceux qui veulent établir une morale scientifique, doivent la baser hors de toute idée préconçue."

M. Buisson réplique, il repousse, dit-il, tout absolutisme, celui de la loi comme les autres. Cependant lui et ses amis acceptent la société comme un fait, et dans la société les lois sont aussi des faits. Le compagnon Paraf-Javal riposte que M. Buisson est illogique; il est député; comme tel, il travaille *à priori*, en confectionnant des lois, et maintient ainsi l'édifice social, de même que celui qui ne croit pas mais va à l'église maintient l'édifice religieux. "On me reproche d'être un anarchiste, s'écrie l'orateur, et, comme tel, ennemi de tout principe d'autorité, mais si je ne me sentais pas la force de ne pas subir les effets de la loi, quoi que je doive faire pour cela, je serais du troupeau qui fait durer le dogme clérical ou laïque."

Difficile pour les sophistes de la morale indépendante d'échapper à l'engrenage de cette rude dialectique. Ils ont dit: "pas de Dieu;" les anarchistes leur répondent: "ni Dieu, ni maître, à bas la loi." Que peuvent répondre les sophistes?

Messieurs les libres-penseurs internationaux se sont aussi préoccupés de la question du pacifisme. On a entendu le citoyen Sébastien Faure formuler froidement ces haineux et monstrueux aphorismes:

"Dans la société, tout se meut et fonctionne au profit de trois bandits: l'homme de proie, le capitaliste; l'homme d'imposition, le prêtre et le politicien; l'homme de violence, le soldat. La libre-pensée a pour mandat net et formel de libérer l'homme tout entier, pour l'affranchir de cette trinité qui l'étreint, et qui engendre la pauvreté, la misère et la haine."

Mais saluez: voici l'illustre sieur Hervé, le professeur d'antipatriotisme. On lui fait une ovation scandaleuse, et il réédite ses ignobles déclamations:

"Il n'y a que deux patries dans le monde: la patrie de toutes les calottes et la patrie de tous les exploités."

C'est en vain que le tortueux M. Buisson veut essayer d'atténuer l'effet de ces criminelles élucubrations. Le sieur Hervé

redouble d'audace; il se sent soutenu, et il lance au congrès cette objurgation finale:

“C'est à vous, libres-penseurs, de réfléchir à la question, et de dire si vous êtes des internationalistes tricolores comme le député Buisson ou des internationalistes antipatriotes comme nous sommes dans la maison Hervé.”

On croit rêver quand on lit tous ces comptes-rendus de congrès tenus au plein jour de la publicité, et quand toutes ces inepties, toutes ces aberrations, tous ces blasphèmes passent sous nos regards. Voilà donc à quels abîmes de déraison et de perversité intellectuelle peuvent descendre ces fiers penseurs qui ont rejeté le joug de la foi et qui ont prétendu détrôner Dieu par la science. Leurs funestes doctrines aboutissent en dernière analyse à la négation, à la haine de la société et de la patrie, au renversement de toutes les autorités et de toutes les lois, à l'anarchie universelle.

Ah! ils sont instructifs, ces congrès d'instituteurs sans religion, et de libres-penseurs sans boussole! Ils jettent un jour sinistre sur la mentalité d'une multitude d'hommes qui appartiennent à ce que l'on est convenu d'appeler l'élite pensante de la nation. Ce spectacle arrache à M. Arthur Loth, dans la *Vérité française*, ce cri de douleur: “Maintes fois nous avons fait remarquer ici cet enchaînement fatal qui, de la négation de Dieu, devait aboutir à celle de l'autorité, à celle de la morale, à celle de la patrie. Il s'est montré d'un seul coup dans ces deux Congrès des Amicales et de la Libre-Pensée, où rien n'a été laissé debout de la vérité religieuse et de la vérité morale, de la loi sociale et du devoir patriotique, où, à l'encontre des doctrines considérées jusqu'ici, dans tous les pays, comme la base de toute la société, les théories les plus anarchiques ont été proclamées et saluées comme l'idéal des sociétés démocratiques et le gage du progrès pour l'avenir.”

* * *

La séparation de la Suède et de la Norvège va se faire à l'amiable. Une convention de délégués des deux pays s'est réunie

pour discuter les conditions de la rupture du lien qui les unissait. Et ses délibérations se sont terminées heureusement. Un certain nombre de forteresses seront désarmées sur la frontière, une zone neutre sera établie et un traité d'arbitrage signé.

* * *

En Espagne des élections générales viennent d'avoir lieu. Le ministère a triomphé. Les dépêches annoncent que 230 ministériels, 104 conservateurs, 31 républicains, 12 villaverdistes, 7 régionnistes, 3 carlistes, 2 intégristes et 3 indépendants ont été élus.

Des anarchistes ont lancé des bombes à Barcelone, et le ministère a décidé de prendre des mesures énergiques.

* * *

Au Canada, le mois de septembre a été signalé par la naissance officielle de deux nouvelles provinces, la Saskatchewan et l'Alberta. L'honorable M. Bulyea a été nommé lieutenant gouverneur d'Alberta, et l'honorable M. Forget, lieutenant gouverneur de Saskatchewan. Le premier soin de ces fonctionnaires, aussitôt que la constitution est devenue en vigueur, a été de choisir des premiers ministres chargés de former les deux premières administrations provinciales.

L'honorable M. Bulyea a confié cette tâche à M. Rutherford, qui a formé son cabinet de la manière suivante: premier ministre de l'instruction publique et trésorier, M. Rutherford lui-même; procureur général, M. W. C. Cross; ministre des travaux publics, M. W. H. Cushing; ministre de l'agriculture et secrétaire provincial, M. W. T. Findlay; ministre sans portefeuille, M. L. G. Deveber.

L'honorable M. Forget a choisi comme premier ministre, M. Walter Scott, qui s'est chargé du département des travaux publics; les collègues qu'il a appelés dans l'administration sont: MM. Lamont, procureur général; James A. Calder, ministre de l'instruction publique; W. R. Motherwell, ministre de l'agriculture et secrétaire provincial.

L'ancien premier ministre des Territoires, M. Haultain, va devenir le chef de l'opposition dans la province de Saskatchewan.

Les élections dans les nouvelles provinces auront lieu dans le cours de l'automne.

La récolte au Nord-Ouest est magnifique et dépasse les plus optimistes espérances.

Thomas Chapais.

Québec, 20 septembre 1905.



Notes Bibliographiques

LE BIENHEUREUX J. B. VIANNEY, tertiaire de Saint François, par Alphonse Germain. In-12, 38 cts.

(Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris, et Maison St Roch, à Couvin, Belgique).

* * *

SAINT LEONARD DE PORT MAURICE, par le R. P. Léopold de Chérancé. In-12, 38 cts.

(Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris, et Maison St Roch, à Couvin, Belgique).

* * *

SAINTE COLETTE DE CORBIE (1381-1447), par Alphonse Germain. In 12, 50 cts.

(Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris, et Maison St Roch, à Couvin, Belgique).

* * *

LES OPUSCULES DE SAINT FRANÇOIS d'ASSISE. Nouvelle traduction française, par le P. Ubald, d'Alençon. Paris, Vve Ch. Poussielgue, 1905, et Maison St Roch, Couvin (Belgique). In-16 de 286 pages. Prix : 25 cts.

Le chapitre de la joie parfaite, la prière à la pauvreté, le cantique du soleil, les lettres au frère Léon, qui ne connaît ces petits chefs-d'œuvre de la littérature franciscaine? Qui ne désire posséder les rares écrits que nous a laissés le séraphin d'Assise? Les voici dans une traduction nouvelle, élégante et conforme aux récentes recherches historiques. Nous la recommandons à tous sans distinction.

* * *

LE CARACTÈRE, par M. J. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris.—Élégant volume de 260 pages in-32, cadre rouge, 25 cts.

(Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris).

Table des matières :

Définition du caractère : Marque morale de l'homme, constitution morale, énergie morale.

Importance du caractère dans la vie : Le bon caractère, le mauvais caractère.

Les traits du caractère idéal : La droiture de la conscience, la force de la volonté, la bonté du cœur, la dignité de la tenue.

Origine du caractère : La part de la naissance, de l'éducation, de la volonté.

Classification des caractères : Les sanguins, les nerveux, les bilieux, les flegmatiques.

Formation du caractère : La connaissance de soi-même, un programme de vie, les soutiens de l'effort moral.

* * *

UNE ANNÉE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE, par René Moulin. Peu d'années ont été plus fertiles en événements marquants, d'une influence décisive sur la marche de la civilisation, que celle qui vient de s'écouler. Elle méritait une place à part dans l'histoire contemporaine, et l'on ne saurait trop louer M. René Moulin d'avoir tenté de rappeler, en un volume substantiel, les grands faits dont nous venons d'être témoins et dont nous commençons à entrevoir les conséquences générales.

* * *

LES GRANDEURS DE LA MATERNITÉ CHRÉTIENNE, par une mère. Petit in-18o de 400 pages. Prix : 85 cts.

Ce livre se recommande de prime-abord par la bénédiction de Sa Sainteté Pie X. Dans son incomparable bonté, le Pape a daigné honorer l'auteur de quelques lignes dont le fac-simile est reproduit sur chaque exemplaire.

Son Eminence le Cardinal Coullié, le vénéré archevêque de Lyon, a bien voulu donner à l'ouvrage ses meilleurs encouragements.

Son Eminence le Cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, le recommande avec sa haute autorité et écrit à la mère qui a préféré garder l'anonymat : " Sur un sujet qui est d'une opportunité très actuelle, vous avez réuni et relié les unes aux autres par de pieux commentaires des citations empruntées à un grand nombre d'auteurs soit de l'antiquité chrétienne, soit contemporains. Elles font bien voir ce que la mère doit être dans une société qui aurait à cœur d'être fidèle à l'esprit de l'Évangile, et elles renferment en même temps les exhortations les plus persuasives à combattre le naturalisme et autres funestes influences qui tendent à détruire chez nous la vie de famille, telle que Dieu a voulu l'établir pour l'honneur et le bonheur de l'humanité."

Avec de tels patronages, l'éloge de ce livre n'est pas à faire, son succès semble assuré et nous espérons qu'il aura sa place dans la bibliothèque des mères de famille, pour les reconforter dans leurs labeurs par la pensée de la grandeur de leur mission, les encourager par la certitude de son influence sociale et religieuse, les consoler dans leurs souffrances.

* * *

SAINT FRANÇOIS DE BORGIA (1510-1572), par Pierre Suau. 1 vol. in 12 de la collection "Les Saints." Prix : 50c. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

La Direction.